

Projet FSP 2005-75

Vat Phu – Champassak : Mise en valeur du patrimoine et développement

Rapport d'évaluation final



Réalisé par : Jean-Charles Castel / ETI

Mis à jour : 08 avril 2013

Contexte de la commande

Le présent rapport d'évaluation du projet FSP 2005-75 a été commandé par le SCAC de l'Ambassade de France au Laos au second assistant technique du projet en mai 2012, au moment où les engagements du projet touchaient à leur fin.

Compte tenu de la réduction budgétaire opérée au début de l'année 2012, le Poste a appris que l'évaluation externe prévue initialement ne serait probablement pas mise en œuvre. Comme le second assistant technique du projet était en train de prendre connaissance en profondeur du dossier, alors qu'il venait juste de prendre ses fonctions un mois auparavant, le Poste a estimé qu'il avait un regard suffisamment neuf pour effectuer une évaluation du travail réalisé.

Cette évaluation consiste à rapprocher les actions et dépenses réellement effectuées de celles qui avaient été prévues à l'origine du projet. Il s'agit d'un rapport essentiellement basé sur des constats objectifs, factuels, vérifiables.

Pour compléter ce travail, deux autres évaluations plus qualitatives ont été demandées à des experts. L'une a été commandée, en novembre 2012, par le service de gestion et d'aménagement de Vat Phu (SAGV) à Pierre PICHARD, architecte honoraire de l'EFEO, pour porter un jugement sur la qualité des travaux du porche restauré. Une seconde expertise, plus étendue, a été commandée par le Département, en décembre 2012, à Paul TROUILLOUD, chef du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine des Yvelines, pour évaluer les actions de protection du patrimoine et les acquis des formations conduites pendant le projet et définir accessoirement les besoins d'actions et de formations complémentaires pour le futur. Ces deux expertises sont jointes en annexe au présent rapport.

Ainsi, ce document, complété avec les expertises jointes en annexe, doit permettre d'avoir une vision globale, à la fois quantitative et qualitative, du projet réalisé et d'apprécier clairement la conformité et les différences, par rapport aux résultats prévus initialement.

Note pour la lecture : Le service de gestion et d'aménagement de Vat Phu (SAGV) a été transformé en Direction du Patrimoine mondial de Vat Phu (DPV) de 2010 à 2012, avant de reprendre à nouveau son statut initial en 2012, pour des raisons administratives. Le lecteur est informé, qu'au long de ce document, les acronymes SAGV ou DPV désignent le même organisme.

SOMMAIRE

1. Rappel du cadre du projet (RP et convention de financement)	p 4
1.1. Fiche de présentation du projet	p 4
1.2. Objectifs et contenu prévisionnels	p 5
1.3. Résultats directs attendus	p 6
1.4. Calendrier prévisionnel	p 7
1.5. Coût prévisionnel	p 8
2. Déroulement du projet réalisé	p 9
2.1. Dates clés du projet	p 9
2.2. Respect des délais, chronologie des actions réalisées	p 10
3. Respect des objectifs et contenus	p 15
3.1. Respect des conditions préalables à la réussite du projet	p 15
3.2. Atteinte des résultats attendus	p 16
3.3. Résultats dépassés ou modifiés	p 19
3.4. Respect des indicateurs vérifiables de succès	p 20
3.5. Respect des modalités de réalisation et partenariat prévu	p 22
3.6. Atteinte des perspectives en fin de projet	p 23
4. Contrôle des dépenses	p 24
4.1. Exécution du budget	p 24
4.2. Rapprochement dépenses totales / budget prévu	p 26
4.3. Durabilité des ressources du SAGV	p 29
Conclusion	p 31

ANNEXES

1- Table des sigles et acronymes	p 33
2- Liste des personnes formées et formations reçues dans le cadre du projet	p 34
3- Extrait de l'expertise ICOMOS-ICCROM de juin 2012	p 35
4- Rapport d'expertise de Paul TROUILLOUD (STAP 78) de janvier 2013	p 38
5- Expertise de Pierre PICHARD (EFEO) de novembre 2012	p 47

1. Rappel du cadre du projet

1.1. Fiche de présentation du projet

1.1.1. Identification du projet

- Projet n° 2005-75
- Intitulé : Vat Phu – Champassak : mise en valeur du patrimoine et développement
- Montant : 1 000 000 d'euros de concours financier du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
- Date du comité interministériel des projets : 8 novembre 2005
- Date de la décision ministérielle d'approbation : 28 novembre 2005
- Date de la signature de la convention de financement : 9 mars 2006
- Date de la convention de subvention : 28 novembre 2007
- Durée prévisionnelle : 3 ans, jusqu'au 30 mai 2010.

1.1.2. Origine du projet

- Requête des autorités laotiennes,
- exprimée lors de la rédaction de la fiche de prise en considération acceptée le 12 décembre 2002,
- précisée lors de la mission d'expertise effectuée en avril 2005 par le directeur du service des travaux du ministère de la Culture et le chef du projet FSP Angkor.

1.1.3. Justification du projet (résumé extrait de la convention de financement)

- Contexte d'ouverture économique du pays et de croissance du tourisme.
- Constat de la faible mise en valeur de Vat Phu, comparé à Luang Prabang.
- Inscription des anciens établissements de Vat Phu – Champassak sur la liste de patrimoine mondial de l'Unesco depuis décembre 2001.
- Enjeu d'aménagement et de protection croissant du site compte tenu du développement d'infrastructures routières et aéroportuaires.
- Risque d'une gestion mal maîtrisée d'une croissance prévisible rapide du flux touristique.
- Enjeu de restauration et de mise en valeur du site dans une perspective de développement touristique régional durable dans le cadre d'une concertation internationale étroite.

1.2. Objectifs et contenu prévisionnel

(Extrait du rapport de présentation au comité des projets p 13 et de la convention de financement p4)

Objectif principal Restauration et mise en valeur du site archéologique du Vat Phu, dans une perspective régionale de développement touristique durable	Indicateur(s) vérifiable(s) de succès - Augmentation du nombre de visiteurs - Augmentation des recettes du site - Augmentation des activités économiques autour du site - Augmentation de la fréquentation des autres sites touristiques de la province - Intégration du site dans les circuits régionaux	Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour la réussite du projet - Création d'un organisme spécialisé de gestion du site (Etablissement public) - Affectation du personnel au sein de cette structure
Composante 1 (S/Obj.1) Chantier de restauration et aménagement du site	Indicateur(s) vérifiable(s) de résultats - Nombre d'édifices restaurés - Nombre d'édifices mis sous surveillance - Nombre d'actions d'aménagement effectuées	Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif - Nomination ou affectation du personnel nécessaire
Composante 2 (S/Obj.2) Appui institutionnel	Indicateur(s) vérifiable(s) de résultats - Définition précise des missions et des tâches de l'organe spécialisé - Cohérence de l'organisation et du fonctionnement de l'organisme spécialisé de gestion du site pour répondre à ses missions - Mise en place s'un comité de suivi international et fréquence des réunions	Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif - Création juridique de l'organisme spécialisé de gestion du site - Affectation de personnel - Implication concertée des bailleurs de fonds pour la création du comité de suivi
Composante 3 (S/Obj.3) Formation et communication	Indicateur(s) vérifiable(s) de résultats - Nombre de personnes formées - Nombre de stagiaires accueillis - Nombre de publications (grand public et scientifiques) réalisées - Nombre d'évènements culturels organisés.	Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif - Identification et mise à disposition des personnes ressources, futurs boursiers, par les autorités laotiennes.
Composante 4 (S/Obj.4) Management du projet	Indicateur(s) vérifiable(s) de résultats - Nombre de réunions du comité de pilotage	Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif - Nomination d'un assistant technique chef de projet (architecte CDHEC) dès le démarrage du projet. - Création d'un organisme spécialisé dans la gestion du site.

1.3. Résultats directs attendus

(Extrait du rapport de présentation au comité des projets pp 15-16)

1. Composante 1 (S/Obj : n°1) : Chantier-école de restauration

Intitulé des activités	Résultats directs attendus
Volet d'activités 1.1. Restauration	Résultats 1.1. - Les deux bâtiments rectangulaires sont restaurés - Des artisans sont formés aux techniques de restauration
Volet d'activités 1.2. Maintenance et entretien	Résultats 1.2. - Un état sanitaire général du site est établi - Le sanctuaire sommital est mis sous surveillance - Les terrasses nord et les édifices qui leur sont liés sont mis sous surveillance
Volet d'activités 1.3. Mise en valeur et présentation du site	Résultats 1.3. - La plantation des arbres sur le site est réaménagée - Une aire de stationnement est aménagée à proximité du bâtiment d'accueil - Un plan de circulation est élaboré, les parcours sont aménagés - Une signalétique est installée

2. Composante 2 (S/Obj : n°2) : Appui institutionnel

Volet d'activités 2.1. Professionnalisation de l'organisme spécialisé dans la gestion du site	Résultats 2.1. - Les missions de l'organisme sont clairement définies - L'organisme (établissement public) est organisé autour de ces missions.
Volet d'activités 2.2. Appui à la mise en place d'un comité de suivi international	Résultats 2.2. - Le comité international de suivi est mis en place - Il se réunit régulièrement - Ses avis sont suivis dans la mise en oeuvre des projets sur le site.

3. Composante 3 (S/Obj : n°3) : Formation et communication

Volet d'activités 3.1. Formation	Résultats 3.1. - Les membres de l'équipe de la structure de gestion du site bénéficient de formation en France et dans la région (Cambodge/Siem Reap). - La structure accueille des stagiaires lao en formation sur le chantier.
Volet d'activités 3.2. Communication	Résultats 3.2. - Des supports de communication grand public sont créés - Des publications scientifiques sont réalisées - Des événements culturels sont mis en place - La « couverture médiatique » du site est assurée.
Volet d'activités 3.3. Aménagement d'un centre d'accueil et d'information	Résultats 3.3. - Le bâtiment construit par le Japon est aménagé en centre d'accueil et d'information touristique. - Des informations sur les autres sites touristiques de la province et sur les circuits régionaux sont disponibles.

4. Composante 4 (S/Obj : n°4) : Management du projet

<ul style="list-style-type: none"> - Investissement et fonctionnement - Pilotage du projet - Supervision et évaluations 	<p>Résultats 4.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisme fonctionne techniquement de façon autonome mais sous le contrôle stratégique des autorités provinciales. Le projet se déroule conformément aux prévisions (cf. chronogramme). - Le comité de pilotage du projet se réunit régulièrement. - Le programme est régulièrement suivi par le SCAC et le département. - L'équipe formée est capable de transmettre son savoir-faire à d'autres personnels pour la gestion d'autres sites (exemple plaine des Jarres).
--	--

1.4. Calendrier prévisionnel

(Extrait du rapport de présentation au comité des projets p 17)

	Juillet 2006			N+1			N+2			N+3		
Trimestres												
Composantes/volets												
Composante 1												
Restauration 1.1.												
Maintenance et entretien 1.2.												
Mise en valeur présentation site 1.3.												
Composante 2												
Professionnalisation de la structure 2.1.												
Mise en place comité international 2.2.												
Composante 3												
Formation 3.1.												
Communication 3.2.												
Aménagement centre 3.3.												
Management												
Suivi et fonctionnement 4.1.												
Communication projet 4.2.												
Evaluation 4.3.												

1.5. Coût prévisionnel

La composition générale du budget, par composantes, figure dans rapport de présentation au comité des projets (p 18) et la convention de financement (p 8).

Une description plus précise, située à l'Annexe 10.9 du rapport de présentation (pp 20-21), définit la répartition prévue entre la mise en œuvre directe par le SCAC et la subvention à la structure de gestion (SAGV).

Nous reproduisons ci-après cette ventilation (partie droite) en la mettant en vis à vis avec le budget général (partie gauche) afin de faciliter la lecture :

Rapport de présentation p18 Convention de financement p8		Ventilation prévue à l'annexe 10.9 du Rapport de présentation	
		SCAC	SAGV
Composante 1		I-Chantier école et travaux	
		Equipements	78 000,00 € 10 000,00 €
		Matériel informatique	25 000,00 €
		Véhicule	16 700,00 €
		Fonctionnement	202 000,00 €
<i>S-Total</i>	331 700,00 €	<i>S-Total</i>	119 700,00 € 212 000,00 €
Composante 2		II-Indemnités/appui institutionnel	
2.1. Professionnalisation	220 000,00 €	Indemnités locales	80 000,00 €
		Missions experts	105 000,00 €
2.2. Comité international	20 000,00 €	Stagiaires français	35 000,00 €
<i>S-Total</i>	240 000,00 €	Comité international	20 000,00 €
		<i>S-Total</i>	105 000,00 € 135 000,00 €
Composante 3		III-Formation	
3.1. Formation	218 300,00 €	Bourses en France	112 300,00 €
		Stagiaires nat au Laos	11 000,00 €
		Formateurs	25 000,00 €
3.2. Communication	60 000,00 €	Ecole du patrimoine	70 000,00 €
3.3. Aménagt centre	50 000,00 €	Communication	30 000,00 € 30 000,00 €
<i>S-Total</i>	328 300,00 €	Centre d'accueil	50 000,00 €
		<i>S-Total</i>	248 300,00 € 80 000,00 €
Composante 4 (Gestion)		IV-Gestion du projet	
4.1. Suivi et fonctionnemt	20 000,00 €	Suivi et fonctionnement	20 000,00 €
4.2. Imprévus	50 000,00 €	Imprévus	50 000,00 €
4.3. Evaluation	30 000,00 €	Evaluation	30 000,00 €
<i>S-Total</i>	100 000,00 €	<i>S-Total</i>	80 000,00 € 20 000,00 €
Total	1 000 000,00 €	Total	553 000,00 € 447 000,00 €

2. Déroulement du projet réalisé

2.1. Dates clés du projet

- 09/03/2006 : Signature de la convention de financement
- 13/03/2007 : Prise de fonction de l'assistant technique chef de projet
- 24/08/2007 : Levée de la conditionnalité de déblocage des fonds
- 30/05/2007 : Réception de la NAPA
- 18/10/2007 : Investiture et prise de fonction du SAGV
- 07/11/2007 : Demande de subvention et proposition de budget prévisionnel détaillé
- 28/11/2007 : Signature de la convention de subvention
- 29/11/2007 : Versement de la première tranche de subvention (185 294,12\$)
- 10/12/2008 : Demande de transfert du poste de l'ETI à Champassak
- 10/10/2008 : Premier comité de pilotage à Vientiane
- 18/11/2008 : Versement deuxième tranche de subvention (126 582,28\$)
- 02/2009 : Renouvellement du contrat de l'ETI pour deux ans jusqu'en janv. 2011.
- 06/05/2009 : Versement de la troisième tranche de subvention (131 578,95\$)
- 19/02/2010 : Deuxième comité de pilotage à Vientiane.
- 04/03/2010 : Versement de la quatrième tranche de subvention (136 986,30\$)
- 29/03/2010 : Décision de prolongation du projet de 12 mois jusqu'au 30 mai 2011.
- 04/2010 : Rapport d'évaluation du projet à mi-parcours par D. WOSNY.
- 21/10/2010 : Premier avenant à la convention de subvention.
- 15/11/2010 : Versement de la cinquième tranche de subvention (69 444,44\$)
- 14/12/2010 : Deuxième prolongation du contrat de l'ETI jusqu'au 31 août 2011.
- 16/02/2011 : Commémoration 10^{ème} anniversaire du classt au patrimoine mondial.
- 25/03/2011 : Deuxième avenant à la convention de subvention
- 2011 : Deuxième prolongation du projet de 12 mois jusqu'au 30 mai 2012.
- 21/04/2011 : Versement de la sixième tranche de subvention (123 188,40\$)
- 06/07/2011 : Troisième comité de pilotage (technique) à Champassak
- 29/11/2011 : Versement de la septième tranche de subvention (44 304,00\$)
- 14/04/2012 : Prise de fonction du second assistant technique
- 30/05/2012 : Versement du solde de la subvention (111 975,36\$)
- 19/06/2012 : Quatrième comité de pilotage (technique) à Champassak
- 18/07/2012 : Achèvement complet de la restauration du porche
- 06/12/2012 : Comité de clôture du projet FSP et inauguration du porche restauré

2.2. Respect des délais, chronologie des actions réalisées

2.2.1. Respect des délais

Le calendrier des activités a pris un retard important au démarrage. Il s'est passé près d'un an et demi entre la signature de la convention de financement (mars 2006) et la levée de la condition de déblocage des fonds (août 2007). Les conditionnalités du projet sont précisées pp 22-23 du rapport de présentation au comité des projets. La mise en œuvre du projet nécessitait de créer une structure juridique (SAGV) ayant la compétence pour gérer le site et recevoir un budget public, ce qui s'est révélé difficile à mettre en place dans le contexte de la culture administrative laotienne (Cf. TD Vientiane 2041 du 20 Août 2008). Ce n'est que fin 2007 que les premiers crédits ont pu être versés à la structure de gestion.

Ce retard n'a jamais été rattrapé, car la mise en œuvre sur le terrain a été particulièrement laborieuse les premières années. Le positionnement de l'assistant technique a mis du temps pour se caler avec les autorités laotiennes (Cf. TD Vientiane 2041 du 20 Août 2008). Il a fallu former le personnel à toutes les actions de base utiles pour gérer et mettre en œuvre un projet et affronter des problèmes imprévus (gestion des déchets, intempéries.) Le planning des travaux également n'avait pas suffisamment pris en compte les arrêts imposés pendant la saison des pluies (Cf. Revue des projets FSP Note SCAC 9 octobre 2008).

Le projet initial, prévu pour se terminer au milieu de l'année 2010 a été prorogé par deux fois, pour un total de deux années de plus. La dernière pierre de la restauration du porche, action la plus symbolique et visible du projet, a été posée finalement le 18 juillet 2012.

2.2.2. Chronologie des actions réalisées

La prolongation du projet a permis de réaliser toutes les actions envisagées par la direction du SAGV et le chef de projet. Ci-joint le tableau des activités réellement mises en œuvre.

(Non compris les actions continues : formation continue interne, suivi de chantier par P PICHARD, assistance comptable et informatique réalisée par D. BAZIN.)

Activ		2008	2009	2010	2011	2012
4.	- Rédaction du décret de création du SAGV					
4.	- Nomination et affectation du personnel du SAGV					
4.	- Inauguration officielle du SAGV					
1.3.	- Expertise G. POTEAU marketing de Vat Phu					
3.1.	- Formation J-P. CHAPELLE techniq. d'étalement					
3.1.	- Stage du directeur au centre français des mon. Nat.					
3.1.	- Stage mise à niveau du secrétariat à Vientiane					
3.1.	- Stage de formation aux premiers secours					
1.2.	- Réorganisation des équipes de maintenance du site					
3.3.	- Mission V ZALESKI catalogage du musée					
1.2.	- Barrières de protection, changement des escaliers					
1.1.	- Etayage de la structure du porche					
1.3.	- Aménagement de l'espace de la source sacrée					

Activ		2008	2009	2010	2011	2012
1.2.	- Etablissement d'un règlement pour les visites					
3.1.	- Stage architecte monuments historiques en France					
4.	- Organisation du premier comité de pilotage					
3.3.	- Création d'une boutique à l'entrée du musée					
3.2.	- Edition de cartes postales					
1.1.	- Relevé des blocs du porche à restaurer					
3.1.	- Formation 2 personnes à Siem-Reap					
2.1.	- Audit informatique					
1.1.	- Relevés et dessin du quadrangle sud					
1.2.	- Travaux de consolidation du Sim de Vat Phnon					
3.1.	- Formation de guide au musée Guimet en France					
1.1.	- Sondages archéologiques au quadrangle sud					
3.1.	- Expertise et formation archéologie M. SANTONI					
1.3.	- Mission B. LABORDE aménagement paysager					
1.3.	- Plan de gestion déchets et tâches des jardiniers					
1.2.	- Campagne de mise sous surveillance des vestiges					
3.2.	- Participation au festival film et théâtre d'ombres					
3.1.	- Formation comptable à Vientiane					
1.2.	- Stage fichier état sanitaire monuments M. BOYER					
3.2.	- Participation journées Laos-France de la recherche					
3.3.	- 2 ^{ème} mission V. ZALESKI Catalogue et cartes					
3.3.	- Mission C. HAWIXBROCK dépôt musée					
3.1.	- Formation J-C. CHAPELLE étaielement					
2.2.	- Participation du SAGV au CI d'Angkor					
2.1.	- Etude ANPAP administration du SAGV					
2.1.	- Dossier transformation du SAGV en DPV					
1.1.	- Installation du chantier					
1.2.	- Réparation des dégâts du typhon Ketsana (sept.)					
1.2.	- Restauration du mur de la plateforme du baray					
4.	- Organisation deuxième comité de pilotage					
2.1.	- Expertise SIG et cartographie A. LESVIGNES					
2.1.	- 2 missions urbanisme J-C CASTEL					
3.1.	- Formation en anglais E. ELDER					
2.2.	- Réunion inter projets France Italie Inde					
3.1.	- Formation accueil et gestion de la boutique					
1.3.	- Stage gestion de paysage au domaine national Pau					
3.3.	- Expertise B. PORTE collections					
1.1.	- Etaielement conservatoire porche quadrangle nord					
1.1.	- Démontage du porche, étude des pierres					

Activ		2008	2009	2010	2011	2012
3.3.	- Insertion base PRAL informatiq. musée D. BAZIN					
3.2.	- Publication brochure en lao, français, anglais					
1.1.	- Réparation toiture Sim Vat Muang Khang					
1.1.	- Réparation toiture école bouddhique Vat Thong					
1.1.	- Réparation toiture maison Vat Catholic					
3.1.	- Form J.M. HOULTEAU taille pierres du porche					
3.1.	- Formation restauration pierres du musée					
4.	- Evaluation à mi-parcours D WOSNY					
2.1.	- Organisation rencontre Unesco suite projet routier					
3.2.	- Conception de trois livres pour éditions					
3.3.	- Atelier restauration, aménagement de la réserve					
1.1.	- Etude projet, remontage du porche nord					
3.2.	- Commémoration 10 ^{ème} anniversaire classement					
2.2.	- Comité scientifique inter-projets France, Italie, Ind.					
3.3.	- 2 ^{ème} mission C. HAWIXBROCK muséographie					
1.3.	- Expertise J. BRUNET patrimoine immatériel					
2.1.	- Organisation rencontre experts Unesco Bangkok					
3.1.	- Stage taille de pierre en Thaïlande					
3.1.	- Formation taille de pierre J.M SIMON J. GAUTR.					
2.1.	- Expertise juridique J. FROMAGEAU					
1.3.	- Expertise développement du tourisme E-Y. SOUM					
3.2.	- Publication brochure en lao, français, anglais					
3.1.	- Formation en France techniques d'archéologie					
1.3.	- Mission H. MASSON inventaire patrimoine					
4.	- Organisation troisième comité de pilotage					
2.1.	- Formation à Cluny direction de sites patrimoniaux					
3.3.	- Réalisation base de données objets du musée					
3.3.	- Finalisation installation des pièces du musée					
3.1.	- Formation architecte post mastère en France					
3.2.	- Réalisation cartels du musée en 4 langues					
1.2.	- Réparation des dégâts tempête à Vat Tomo					
3.3.	- Sécurisation vidéosurveillance musée					
4.	- Organisation quatrième comité de pilotage					
3.2.	- Edition finale des trois livres					
1.3.	- Levée des conditions suspensives du PADUL					
3.2.	- Borne d'information et panneau					
1.3.	- Expertise des travaux de restauration du PADUL					
3.2.	- Opération médiatique inauguration du porche					
4.	- Organisation comité de pilotage de clôture					

Composante	Activité.	Intitulé	Nombre d'actions
Chantier-école de restauration	1.1.	Restauration	10
	1.2.	Maintenance et entretien	8
	1.3.	Mise en valeur et présentation du site	10
Appui institutionnel	2.1.	Professionnalisation de l'organisme de gestion du site	9
	2.2.	Appui à la mise en place d'un comité de suivi international	3
Formation et communication	3.1.	Formation (voir liste des personnes formées en annexe)	17
	3.2.	Communication	11
	3.3.	Aménagement du centre	11
Management du projet	4.	Investissement et fonctionnement, pilotage du projet, supervision et évaluations	9



ການຮຽນເລັດຮຽນບູຮານ, Manuscripting, Manuscriptry




ການຮຽນເລັດຮຽນບູຮານ, Restoration of artifacts

**Coopération franco-lao
Lao-French cooperation
2007-2012**



Festival de Vat Phou, Vat Phou festival



ການສຶບສວນເສັ້ນໂຮງຮຽນເສັ້ນໂຮງ, Consolidation du Site de Vat Phnon, Reinforcement of Vat Phnon



ການສຶບສວນເສັ້ນໂຮງຮຽນເສັ້ນໂຮງ, Consolidation du Site de Vat Phnon, Reinforcement of Vat Phnon



ການສຶບສວນເສັ້ນໂຮງຮຽນເສັ້ນໂຮງ, Consolidation du Site de Vat Phnon, Reinforcement of Vat Phnon

Budget 1M Euros
 Mise sous surveillance de tous les vestiges
 Repair of 5 buildings
 Restoration of the porch of south quadrangle
 Inventory and restoration des œuvres
 25 sessions de formation
 Organisation de festivals culturels
 Editions scientifiques et touristiques

Budget 1M Euros
 Under surveillance of all vestiges
 Repair of 5 buildings
 Restoration of the porch of south quadrangle
 Inventory and restoration works
 25 training sessions
 Organisation of the cultural festivals
 Publishing scientific and tourist



ການສ້າງພູມສັນຊາດເສັ້ນໂຮງ, Relief du monument, Monument survey



ການສ້າງພູມສັນຊາດເສັ້ນໂຮງ, Relief du monument, Monument survey



ການສ້າງພູມສັນຊາດເສັ້ນໂຮງ, Relief du monument, Monument survey



ການສ້າງພູມສັນຊາດເສັ້ນໂຮງ, Relief du monument, Monument survey



ການສ້າງພູມສັນຊາດເສັ້ນໂຮງ, Relief du monument, Monument survey

Panneau exposé à l'entrée du musée, valorisant les principales actions réalisées dans le cadre du FSP.

Couverture presse de la cérémonie de clôture du FSP et de l'inauguration du porche restauré le 06 décembre 2012, en présence de l'ambassadeur de France et du vice-ministre de la culture.

Vientiane Times



Mr Savankhone Razmouny (second left), Mr Yves Carmona (third left) and Deputy Governor of Champassak province Dr Bounthong Divixay (third right) celebrate the success of the restoration project.

Laos, France celebrate restoration project at Vat Phou

Khonesavanh Latsaphao

The Fond Solidarite Prioritaire (FSP) on Thursday held a handover ceremony following the restoration of the south palace entrance porch at the Vat Phou Champassak World Heritage Site.

The French organisation began the restoration at the end of 2007, with the project costing 1 million euros.

Speaking at the ceremony in Champassak province, French Ambassador to Laos Mr Yves Carmona said the project not only involved restoration but also enabled Lao staff to be trained in restoration, archeology and museum management by FSP's French experts.

After seeing their accomplishments in restoring the south palace entrance porch at Vat Phou, Mr Carmona said he was confident that Lao people could independently undertake restoration work in other areas.

On the same occasion, the Vat Phou World Heritage Office and FSP presented certificates to 47 young people after they completed a course on restoration work.

According to the FSP, most of the field work done during the course of the project was carried out by Lao people under the guidance of French experts.

Deputy Minister of Information, Culture and Tourism Mr Savankhone Razmouny said Vat Phou Champassak was built during the 5th to 12th centuries AD.

In the years since, various sections of the temple collapsed, but the Party and state arranged for surveys and restoration work to be done

to preserve this important temple complex.

In 2001 the UN Education, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO) added Vat Phou to its list of World Heritage Sites.

With the support of FSP, Lao and French cooperation has contributed significantly to the preservation and development of this important cultural site, Mr Savankhone said.

Another important aspect of this project has been the training of management and technicians in the field under a Lao-French cooperation project that ran from 2008-2012. This meant that young Lao technicians were able to contribute to the restoration of the south palace entrance porch.

After accepting the restoration project from the FSP, Mr Savankhone, on behalf of the Party and government of Laos presented the project to the Vat Phou World Heritage Office and Champassak authorities for future preservation.

Visitors to the temple ruins increase each year, and so far this year have reached almost 51,000 people. In 2011 and 2012, more than 100,630 people visited the complex.

According to the Ministry of Information, Culture and Tourism, Laos is in the process of submitting two more sites for UNESCO approval as World Heritage Sites. If accepted, these would be the third and fourth such sites in Laos.

These sites are the Plain of Jars in Xieng Khuang province and Hin Namnor (Stone Forest) in Khammuan province.

Both places are registered by the ministry as national heritage sites.

Weather forecast

Jeune République
Date: _____ Temperature in (C): _____

www.renovateur.org.la

Rénovateur

Hebdomadaire d'informations générales de la République Démocratique Populaire Lao

Lundi 10 décembre 2012 10000 kip

Inauguration du porche d'entrée restauré du palais sud du Vat Phou

(Page 3)

KHUNTA RESIDENCE
Résidence de maisons et d'appartements avec service

Avenue Souphavongvong - Ban Khumthong - Vientiane
www.khuntaresidence.com - Tel. (021) 25 1199 - Fax (021) 25 1198

Sommaire

Actualités
La BAD obtient 83 millions de dollars à trois projets prioritaires en RDP Lao - page 5

Santé
Les jeunes se mobilisent contre le VIH/sida à Savannakhet - page 8

Société
La planification familiale indispensable pour la réduction du taux de mortalité maternelle - page 10

Francophonie
Séminaire d'information et d'échanges du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie au bénéfice des femmes parlementaires de la région Asie-Pacifique à Vientiane - page 12

Restaurant
Ande, la cuisine espagnole à Vientiane - page 16

Sport
Deux manifestations sud-africaines passées en courant à Vientiane - page 23

Inauguration du porche d'entrée restauré du palais sud du Vat Phou

Phetphoxay Sengpassouth

Le porche d'entrée restauré du palais sud du Vat Phou a été inauguré le 6 décembre en présence du vice-ministre de l'Information, de la culture et du tourisme, M. Savankhone Razmouny, de l'ambassadeur de France au Laos, M. Yves Carmona, du vice-gouverneur de la province de Champassak, M. Souexay Siphadone, et de représentants de l'UNESCO et de l'AFD.

« Le palais sud du Vat Phou de Champassak, où coule une source sacrée, est un monument et une ville datant de 1 500 ans », a déclaré M. Savankhone Razmouny. « Aux cours des siècles, le temple a subi les assauts du temps et de l'histoire pour ne laisser que ces vestiges qui témoignent encore de sa grandeur et de la richesse de la culture lao. Le Vat Phou, à la base, chaque personne ne peut rester insensible, a été inscrit par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité en 2001. Le travail considérable qui été accompli depuis lors a été possible grâce à un financement de la France par l'intermédiaire du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP). J'en remercie chaleureusement l'ambassade de France au nom de mon gouvernement. Chaque geste, chaque tâche, chaque spécialité nécessaire à cette restauration a donné lieu à une formation professionnelle spécifique, dans le cadre d'un chantier école qui réunissait les techniciens chargés du patrimoine du Vat Phou et les ouvriers venant des villages de la région. »

M. Yves Carmona a félicité tous les responsables lao qui se sont investis et ont su acquiescer rapidement des compétences très pointues pour la bonne réalisation de cet ouvrage. Il a félicité également les partenaires français de l'Ecole française d'Extrême Orient.

« Ce travail offre une nouvelle démonstration de la relation d'amitié et de partenariat productif pour le développement qui lient nos deux pays », a déclaré M. Yves Carmona. Le Président de la République Française et le Président de la RDP Lao ont rappelé l'importance et la qualité de cette relation lors de leur entretien historique du 5 novembre 2012. Ils ont même mentionné la pertinence de nos coopérations en matière de patrimoine qui aujourd'hui sont actives sur les deux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, celui de Luang Prabang et celui de Vat Phou-Champassak. Tous deux sont les pièces maîtresses du développement touristique inscrit dans un développement urbain respectueux de leur préservation. L'engagement français au Laos en matière de patrimoine reflète plus généralement la politique française. »

En conclusion, M. Yves Carmona a remercié et félicité le Prof. Dr Boongham Vongdara et M. Souexay Siphadone, en souhaitant vivement que ce partenariat lao-français pour le patrimoine se poursuive dans un esprit d'ouverture avec tous les acteurs scientifiques, l'UNESCO, les autres partenaires de développement et les acteurs économiques afin de garantir la préservation de ce patrimoine mondial et le développement économique du Laos.

Hebdomadaire d'informations générales de la RDP Lao édité par la Presse lao (ministère de l'Information, de la culture et du tourisme)

Directeur général et rédacteur en chef : Thongsavath Chamornbath

Rédacteurs en chef adjoints : Manita Vanthavongvong, Phong Thammavongsa

Journalistes : Souphavanh Saramath, Boonghab Viboumakh, Souxavanh Soulyphack, Phetphoxay Sengpassouth.

Secrétaire général de la rédaction : Souxavanh Misky

Conseiller : Souy Koi

Correcteur : André Pizot

Collaborateur : Elisabeth Galland

Maquette et publicité : Sany Singmanee, Souxavanh Sengsaphou

Edition Internet : Vannoukhy Thammavong

BP 8706, rue Faengkham, Vientiane, RDP Lao
Tel. (085) (21) 21 7873, Fax (085) (21) 21 79 73
www.renovateur.org.la email: renovateur@renovateur.org.la

3. Respect des objectifs et contenus

3.1. Respect des conditions préalables à la réussite du projet

Résumé : Toutes les conditions préalables à la réussite du projet ont été réunies à l'exception du comité international qui n'a jamais été officiellement créé.

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets p 13)

	<i>Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour la réussite du projet</i>	Levée des conditions	Commentaires
Composante 1 (S/Obj.1) <i>Chantier de restauration et aménagement du site</i>	<i>- Nomination ou affectation du personnel nécessaire</i>	OUI	Cinq ingénieurs ou architectes fonctionnaires + 20 ouvriers vacataires
Composante 2 (S/Obj.2) <i>Appui institutionnel</i>	<i>- Création juridique de l'organisme spécialisé de gestion du site</i>	OUI	Création par décret en 2007. Statut rehaussé au niveau provincial en 2010.
	<i>- Affectation de personnel</i>	OUI	20 personnes, en plus de la vingtaine déjà affectée sur le site. Absence de transversalité d'origine entre ministères.
	<i>- Implication concertée des bailleurs de fonds pour la création du comité de suivi international</i>	NON	Organisation à deux reprises de réunions internationales, mais sans création d'un comité officiel. Refus de la partie indienne.
Composante 3 (S/Obj.3) <i>Formation et communication</i>	<i>- Identification et mise à disposition des personnes ressources, futurs boursiers, par les autorités laotiennes.</i>	OUI	Nombreux stages de courte durée + 4 personnes formées en France dont une bourse de longue durée pour un architecte
Composante 4 (S/Obj.4) <i>Management du projet</i>	<i>- Nomination d'un assistant technique chef de projet (architecte CDHEC) dès le démarrage du projet.</i>	OUI	Premier assistant Architecte des Bâtiments de France. Second assistant Architecte Urbaniste de l'Etat.
	<i>- Création d'un organisme spécialisé dans la gestion du site.</i>	OUI	Partage des tâches avec une société privée à partir de 2011.

3.2. Atteinte des résultats attendus

1. Composante 1 (S/Obj : n°1) : Chantier-école de restauration

Résumé : Les résultats ont été atteints en tout ou partie. Certains résultats nécessitent d'être maintenus dans la durée ou complétés.

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets pp15-16)

Volet	Résultats directs attendus	Constat	Commentaires
Volet d'activités I.1. <i>Restauration</i>	<i>- Les deux bâtiments rectangulaires sont restaurés</i>	Partiel	Ambition démesurée. Les deux bâtiments sont consolidés, mais seule l'entrée principale du quadrangle sud est entièrement restaurée par le FSP.
	<i>- Des artisans sont formés aux techniques de restauration</i>	OUI	3 séances de formation préparatoire avec des experts + accompagnement continu par des experts. Maintien dans la durée dépendant de la continuation des programmes de restauration.
Volet d'activités I.2. <i>Maintenance et entretien</i>	<i>- Un état sanitaire général du site est établi</i>	OUI	Mise en place de l'état sanitaire au début. Relevé mensuel et fiches de suivi. Maintien du niveau de qualité dépendant de la continuation des formations dans la durée.
	<i>- Le sanctuaire sommital est mis sous surveillance.</i>	OUI	
	<i>- Les terrasses nord et les édifices qui leur sont liés sont mis sous surveillance.</i>	OUI	
Volet d'activités I.3. <i>Mise en valeur et présentation du site</i>	<i>- La plantation des arbres sur le site est réaménagée</i>	OUI	Activités prises en charge par une société privée à partir de 2011. Insuffisance de prise en compte de la valeur patrimoniale et paysagère du site selon l'expertise UNESCO ¹ de 2012.
	<i>- Une aire de stationnement est aménagée à proximité du bâtiment d'accueil</i>	OUI	
	<i>- Un plan de circulation est élaboré, les parcours sont aménagés</i>	OUI	
	<i>- Une signalétique est installée</i>	Partiel	

¹ Expertise ICOMOS-ICCROM, jointe en annexe 3.

2. Composante 2 (S/Obj : n°2) : Appui institutionnel

Résumé : Le volet national a été réalisé. Le volet international est resté en dessous du but, faute de volonté politique partagée.

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets pp 15-16)

<i>Volet</i>	<i>Résultats directs attendus</i>	<i>Constat</i>	<i>Commentaires</i>
<i>Volet d'activités</i> 2.1. <i>Professionnalisation de l'organisme spécialisé dans la gestion du site</i>	- <i>Les missions de l'organisme sont clairement définies</i>	OUI	Décret de création du SAGV
	- <i>L'organisme (établissement public) est organisé autour de ces missions.</i>	OUI	Organigramme correspondant aux missions. Révisé depuis le partage des tâches avec la société privée en 2011. Organisation centrée sur Vat Phu : enjeu de meilleure prise en compte de l'ensemble du site UNESCO (ex : urbanisme).
<i>Volet d'activités</i> 2.2. <i>Appui à la mise en place d'un comité de suivi international</i>	- <i>Le comité international de suivi est mis en place</i>	NON	Organisation à deux reprises de réunions internationales mais sans création d'un comité officiel. Refus indien + souhait de l'UNESCO de ne pas créer un comité officiel comme à Angkor ² . Décision néanmoins de créer un schéma directeur des restaurations du site associant les équipes internationales en 2012.
	- <i>Il se réunit régulièrement</i>		
	- <i>Ses avis sont suivis dans la mise en oeuvre des projets sur le site.</i>		

3. Composante 3 (S/Obj : n°3) : Formation et communication

Résumé : La formation a constitué la dimension principale et la plus constante du projet.

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets pp 15-16)

<i>Volet</i>	<i>Résultats directs attendus</i>	<i>Constat</i>	<i>Commentaires</i>
<i>Volet d'activités</i> 3.1. <i>Formation</i>	- <i>Les membres de l'équipe de la structure de gestion du site bénéficient de formation en France et dans la région (Cambodge/Siem Reap).</i>	OUI	Composante importante de qualification des équipes locales. De nombreuses formations réalisées (cf. liste des personnes formées et formations reçues en annexe 2). Remise de diplômes à 49 personnes formées.
	- <i>La structure accueille des stagiaires lao en formation sur le chantier.</i>	OUI	Choix de réaliser un chantier école exécuté exclusivement par le personnel local (fonctionnaires et 20 vacataires).

² Le représentant de l'UNESCO, lors de la réunion du 23 avril 2012 à l'ambassade a exprimé qu'il ne souhaitait pas reproduire un comité international semblable à celui de Siem Reap, compte tenu de la lourdeur de ce dispositif, mais a encouragé la mise en place d'un comité technique.

Volet d'activités 3.2. <i>Communication</i>	- Des supports de communication grand public sont créés	OUI	Dépliant de présentation trilingue + Guide touristique bilingue.
	- Des publications scientifiques sont réalisées	OUI	Ouvrage des collections du musée + anthologie + participation journées Laos-France de la recherche.
	- Des évènements culturels sont mis en place	OUI	Evènements déjà existants dans le site de Vat Phu, renforcés par la coopération française. Spectacles, théâtre d'ombres, cinéma, nuits de la pleine Lune. Activités plus ou moins reprises par la société privée à partir de 2011.
	- La « couverture médiatique » du site est assurée.	OUI	Interview dans la presse + émission télévision française + couverture médiatique de l'inauguration du porche, reportage journal télévisé.
Volet d'activités 3.3. <i>Aménagement d'un centre d'accueil et d'information</i>	- Le bâtiment construit par le Japon est aménagé en centre d'accueil et d'information touristique.	OUI	Bâtiment réunissant l'accueil, les bureaux et le musée jusqu'en 2011. Aménagement du Sala à partir de 2008. Construction d'un nouveau bâtiment en 2011 pour les bureaux, dégageant davantage de place pour l'accueil et le musée.
	- Des informations sur les autres sites touristiques de la province et sur les circuits régionaux sont disponibles.	NON	Activité touristique du site prise en charge par une société privée à partir de 2011, sans valorisation du reste de la province.

4. Composante 4 (S/Obj : n°4) : Management du projet

Résumé : L'organisme créé est une base pour piloter des projets, mais ses compétences sont encore modestes.

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets pp 15-16)

Volet	Résultats directs attendus	Constat	Commentaires
- Investissement et fonctionnement - Pilotage du projet - Supervision et évaluations	- L'organisme fonctionne techniquement de façon autonome mais sous le contrôle stratégique des autorités provinciales. Le projet se déroule conformément aux prévisions (cf. chronogramme).	Partiel NON	L'organisme est administrativement autonome. Il manque d'expertise professionnelle et d'autonomie institutionnelle pour exercer complètement ses missions ³ . Retard pris à l'origine par la création du SAGV. Pour cette raison, l'assistant technique n'a pu être muté sur le site qu'au bout d'un an.
	- Le comité de pilotage du projet se réunit régulièrement.	OUI	4 comités de pilotage + comité de clôture

³ TD Vientiane 241 du 20 Août 2008

	- <i>Le programme est régulièrement suivi par le SCAC et le département.</i>	OUI	Compte rendus réguliers, prévision des dépenses de chaque tranche de subvention et vérification a posteriori.
	- <i>L'équipe formée est capable de transmettre son savoir-faire à d'autres personnels pour la gestion d'autres sites (exemple plaine des Jarres).</i>	OUI	Expérience de transfert de compétences sur d'autres sites archéologique (Savannakhet). Quelques personnes de niveau correct ou bon, parlant anglais ou français. Le reste du personnel est recruté à un niveau faible et de qualification insuffisante par rapport aux missions.

3.3. Résultats dépassés ou modifiés

Résumé : Certains aspects incontournables comme la gestion des déchets ou la gestion du musée avaient été oubliés dans la définition des objectifs de départ.

Composante 1 Chantier de restauration et aménagement du site	1.1.	Le projet FSP exigeait seulement que le chantier de restauration accueille des stagiaires laotiens dans un but du renforcement et de formation des équipes locales. L'objectif est atteint au-delà de cette exigence, puisque, dans le cadre du chantier école, la totalité des travaux a été réalisée par les personnels locaux.
	1.2.	Le projet FSP prévoyait seulement des mesures de sauvegarde dans le site de Vat Phu (sanctuaire et terrasses). Le projet s'est étendu à tout le périmètre Unesco et a assuré la sauvegarde d'autres bâtiments ou vestiges (Vat Phanon, Vat Tomo...).
	1.3.	La mise en valeur du site prévue dans le projet FSP ne portait que sur la zone de Vat Phu. Celle-ci a été prise en charge par une société privée à partir de 2011. Le DPV a commencé à étendre son activité en dehors de Vat Phu, avec le démarrage d'un inventaire du patrimoine architectural et paysager dans un village de Champassak, dans le cadre d'une formation (Mission H MASSON à Ban Phoxai).
	1.3.	La mise en valeur du site prévue dans le projet FSP n'avait pas pris en compte expressément le problème des déchets. Le projet a dû former le personnel, mettre en place la gestion du nettoyage et l'élimination des déchets, dont le volume n'a cessé de croître, au point que le nettoyage du site de Vat Phu et l'entretien des espaces verts a fini par occuper la plus grande partie du personnel. Ce problème n'a été réglé qu'en 2011 avec la prise en charge de l'entretien par une société privée.
Composante 2 Appui institutionnel	2.1.	Le projet a pris en charge la production cartographique et la mise en place d'un plan et d'un règlement d'urbanisme sur l'ensemble du périmètre Unesco. Ce travail dépasse l'objectif fixé, mais sert à pallier l'absence de personnel du ministère des travaux publics qui aurait dû être muté dans le service. Cet effort a fini par déboucher la dernière année par la mise en place d'un début de relation entre les deux ministères.
Composante 3 Formation et communication	3.3.	Le projet FSP avait seulement fixé pour objectif de réaménager le bâtiment en centre d'accueil et d'information touristique. Le projet est allé plus loin en prenant en charge toute la formation et la gestion muséographique : Inventaire, catalogage, base de données informatisée, restauration des œuvres du musée. La professionnalisation dépasse largement le seul aspect lié à l'accueil touristique.

3.4. Respect des indicateurs vérifiables de succès

1. Données générales sur la fréquentation touristique de Vat Phu

Entre 2001 (date du classement Unesco) et 2007 (début du FSP) le nombre de touristes annuel a doublé, passant de 25 000 à 50 000. Entre 2007 et 2012, il a encore doublé pour atteindre maintenant plus de 100 000 (hors festival).

En 2010, le DPV a réalisé une étude de la fréquentation touristique de Vat Phu, en effectuant un sondage auprès de cent visiteurs. Il ressort notamment de cette étude que :

- **75% des visiteurs inscrivent leur visite dans un parcours incluant d'autres sites (hors festival religieux).**

- 46% des visiteurs disaient résider à Champassak, 44% à Paksé (mais c'était avant la construction de la route).

- 45% arrivaient en bus ou en minivan, 14% en tuk-tuk, 24% en vélo ou moto.

La gestion commerciale du site a été confiée depuis 2011, à une entreprise commerciale qui a développé les équipements d'accueil touristique (toilettes, parking) et est devenue l'acteur principal de l'organisation du festival annuel de Vat Phu. Les relations commerciales de cette entreprise avec les tour-operators a sans doute un effet sur le renforcement des visites.

En 2012, dernière année du projet, la forte croissance des visiteurs de Vat Phu est confirmée pour les touristes étrangers, passant de 47 000 en 2011 à plus de 69 000 en 2012. En revanche le nombre de touristes locaux est en baisse. Une des raisons plausibles est que les laotiens seraient rebutés par le coût élevé du péage de la route.

Les chiffres ci-dessous ne prennent pas en compte la fréquentation exceptionnelle du festival de Vat Phu où le nombre de visiteurs est évalué entre 200 000 et 300 000.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
LAO	11098	16009	27315	19689	21149	21161	18358	20173	18145	43512	53623	39921
FOREIGNERS	13121	17361	18881	16157	17448	33661	32536	35590	30874	37251	47018	69177
TOTAL	24219	33370	46196	35846	38597	54822	50894	55763	49019	80763	100641	109098



Source : Direction du patrimoine mondial de Vat Phu + entreprise gestionnaire Yinchokchay

2. Tableau des indicateurs du projet

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets p 15)

Objectif principal <i>Restauration et mise en valeur du site archéologique du Vat Phou, dans une perspective régionale de développement touristique durable</i>	- <i>Augmentation du nombre de visiteurs</i>	Augmentation progressive de 50 000 visiteurs en 2007 à 100 000 en 2011, (non compris le festival religieux de Vat Phu qui accueille plus de 200 000 visiteurs).
	- <i>Augmentation des recettes du site</i>	Proportionnelle au nombre de visiteurs, mais sans retombées pour le SAGV.
	- <i>Augmentation des activités économiques autour du site</i>	Essentiellement de l'habitat. L'activité économique se développe surtout sur Paksé.
	- <i>Augmentation de la fréquentation des autres sites touristiques de la province</i>	Non renseigné.
	- <i>Intégration du site dans les circuits régionaux</i>	Réunion d'information à destination des agences de voyages et de tourisme. Offre abondante de circuits de tours operators intégrant Vat Phu.
Composante 1 (S/Obj.1) <i>Chantier de restauration et aménagement du site</i>	- <i>Nombre d'édifices restaurés</i>	Entrée du quadrangle sud entièrement restaurée + réparations toitures (Sim vat Muang Khang, école bouddhique Vat Thong, vat Catholic) + restauration du mur de la plateforme du baray + consolidation du Sim Vat Phanon.
	- <i>Nombre d'édifices mis sous surveillance</i>	La totalité des édifices de Vat Phu + bâtiments et vestiges hors Vat Phu.
	- <i>Nombre d'actions d'aménagement effectuées</i>	Entrée + alentours du sala + source + sanctuaire + escaliers + palais sud + plantations.
Composante 2 (S/Obj.2) <i>Appui institutionnel</i>	- <i>Définition précise des missions et des tâches de l'organe spécialisé</i>	Décret de création du SAGV
	- <i>Cohérence de l'organisation et du fonctionnement de l'organisme spécialisé de gestion du site pour répondre à ses missions</i>	Cohérence des trois divisions pour les missions internes à la gestion du site de Vat Phu. Périmé depuis la prise en charge de la gestion touristique par une société privée en 2011. Insuffisance d'interministérialité pour les enjeux de l'ensemble du périmètre Unesco.
	- <i>Mise en place d'un comité de suivi international et fréquence des réunions</i>	Non significatif. Hypothèse sous-jacente non levée.
Composante 3 (S/Obj.3) <i>Formation et communication</i>	- <i>Nombre de personnes formées</i>	49 personnes ont pu, à un moment ou un autre, participer directement à au moins une formation (Cf. liste à l'annexe 2).
	- <i>Nombre de stagiaires accueillis</i>	20 vacataires sur le chantier + 3 classes d'étudiants en formation
	- <i>Nombre de publications (grand public et scientifiques) réalisées</i>	3 ouvrages publiés, disponibles en librairie + dépliant touristique
	- <i>Nombre d'événements culturels organisés.</i>	Théâtre d'ombres, cinéma, musique et danses, fête nocturne mensuelle pendant la saison sèche
Composante 4 Management	- <i>Nombre de réunions du comité de pilotage</i>	4 comités de pilotage + comité de clôture.

3.5. Respect des modalités de réalisation et partenariat prévu

Résumé : L'organisme de gestion est opérationnel, mais manque de portée interministérielle et de capacité de coordination internationale

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets pp 21-23)

Organigramme, responsabilités et organisation de la mise en œuvre avec les partenaires	
<i>Création par les autorités lao d'un organisme spécialisé dans la gestion du site</i>	Fait. Opérationnel à partir de novembre 2007.
<i>Détachement d'un ou deux agents du MTPT chargés du contrôle du développement urbain.</i>	Tardif et insuffisant. Un seul agent, junior, détaché à partir du milieu de l'année 2012.
<i>Détachement d'un ou deux agents de l'Autorité Nationale du Tourisme.</i>	Non réalisé.
<i>Choix du responsable de la structure parmi les cadres supérieurs de l'administration, interlocuteur reconnu par les différentes structures administratives concernées.</i>	Fait, mais pouvoir réel trop exclusivement limité au champ du ministère de la culture.
<i>Affectation d'un assistant technique architecte diplômé du CHEDC</i>	Fait.
<i>Mise en place d'un comité de suivi international</i>	Non réalisé. Organisation de réunions internationales mais sans création d'un comité officiel.
Comité de pilotage	
<i>Constitution et réunion au moins une fois par an.</i>	Fait
Conditionnalités	
<i>Création de l'organisme spécialisé</i>	Fait
<i>Transfert des personnels</i>	Fait
<i>Création et affectation de l'assistant technique</i>	Fait
<i>Constitution du comité de pilotage</i>	Fait
<i>Ouverture du compte bancaire</i>	Fait
<i>Mise à disposition d'un bureau</i>	Fait
<i>Maintien en poste des personnels au moins 3 ans</i>	Fait
Suivi et tableau de bord	
<i>Etablissement d'un rapport d'activité annuel</i>	Manque le rapport de l'année 2011.
Communication	
<i>Aménagement du centre d'accueil</i>	Fait
<i>Communication grand public</i>	Fait. Publications.
<i>Mise en place d'évènements culturels</i>	Fait
<i>Publication d'articles scientifiques</i>	Fait

3.6. Atteinte des perspectives en fin de projet

(En italique : texte du rapport de présentation au comité des projets pp 23-24)

<i>Situation en fin de projet et valeur ajoutée escomptée</i>	
<i>Les missions de l'organisme de gestion seront clairement définies et il sera organisé de façon à répondre à ses missions.</i>	Fait, mais mission réelle trop restreinte par rapport aux enjeux globaux du site.
<i>Son personnel sera formé et à même d'assurer techniquement les restaurations ultérieures.</i>	Objectif relativement atteint pour les monuments. Non atteint pour la restauration des œuvres du musée (Cf. rapports d'expertises de Pierre PICHARD et Paul TROUILLOUD en annexe).
<i>Un comité de suivi international sera créé</i>	Non réalisé.
<i>Le projet aura permis d'assurer la mise en valeur initiale du site,</i>	Oui, pour le site de Vat Phu, même s'il y a encore des progrès possibles.
<i>de mettre en place des conditions favorables pour le développement touristique de Vat Phu,</i>	Oui, à tel point qu'il y a un risque de sur-fréquentation touristique.
<i>de créer les instances nécessaires à la poursuite de l'action engagée par la France,</i>	La structure administrative est en place et a prévu d'assurer le pilotage d'un projet financé par l'AFD à partir de 2013.
<i>Impact sur la réduction de la pauvreté, l'intégration de la femme dans le développement, l'environnement et le co-développement</i>	
<i>Effets induits sur le développement économique</i>	La croissance de l'offre touristique sur le site classé (restaurants, guest houses) est encore très modeste. L'offre se développe surtout sur Paksé, la capitale régionale, située à 40 minutes du site.
<i>Intégration à des circuits régionaux permettant d'attirer des touristes venus initialement visiter les sites du Cambodge ou de la Thaïlande.</i>	Le tourisme culturel ne vient pas que pour Vat Phu et s'inscrit déjà en général dans des circuits régionaux. L'enjeu est d'augmenter la qualité de l'offre de séjour pour que les touristes ne repartent pas immédiatement et restent au moins une nuit.
<i>Le centre d'information permettra d'informer le public sur les autres sites touristiques.</i>	Pris en charge par les offices de tourisme de Champassak et de Paksé.
<i>Le transfert des compétences</i>	
<i>Formations en France et dans la région (au sein de la future école du patrimoine), chantier école de restauration.</i>	Fait. Niveau de qualité du transfert de compétences évalué dans les rapports d'expertise de Pierre PICHARD et de Paul TROUILLOUD (joints en annexe).
<i>La prise en charge des coûts récurrents</i>	
<i>L'augmentation des recettes devrait permettre à la structure d'assumer ces frais supplémentaires.</i>	Décision, par arrêté du gouverneur de la Province, en date du 7 mars 2013, de la création du fonds local du patrimoine destiné à prélever une partie des recettes et à les affecter à l'entretien et restauration des monuments (comme à Luang Prabang).
<i>Pérennité dépendant de la capacité de la structure de gestion du site à entreprendre de nouveaux travaux de restauration et à assurer l'entretien du site.</i>	Des compétences réellement acquises qui restent à poursuivre, sinon risque de perte des savoirs (notamment pour les ouvriers vacataires restant sans travail à la fin du projet).

4. Contrôle des dépenses

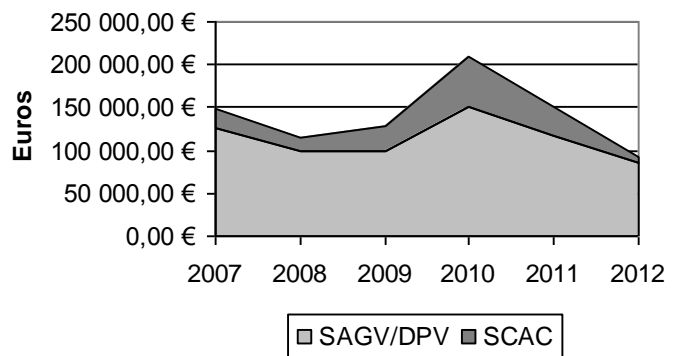
4.1. Exécution du budget

4.1.1. Exécution du budget dans le temps

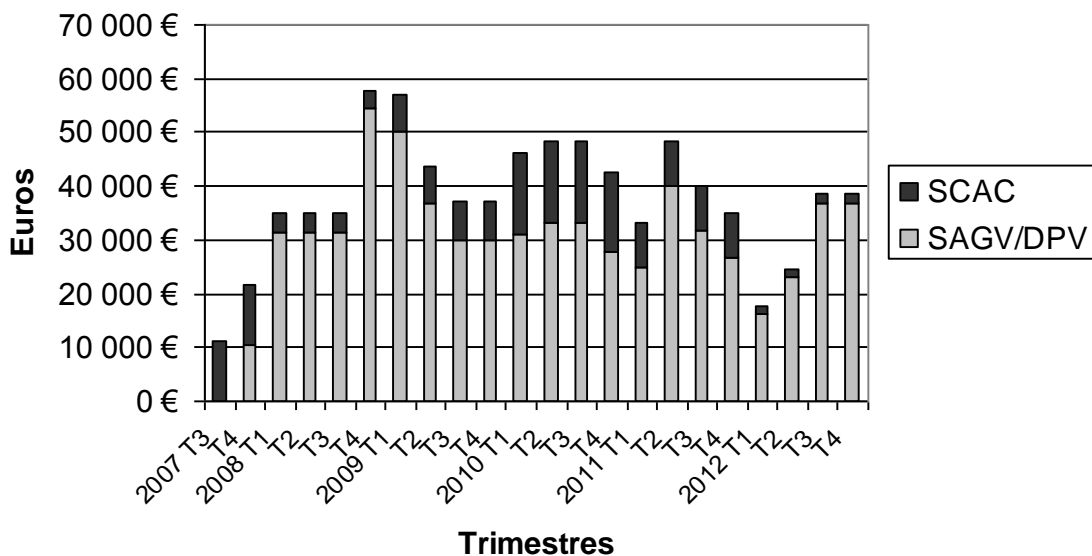
Au total, le budget du projet a été doté de 843 048,94 euros, par rapport à la NAPA de 970 000 euros prévue initialement dans la convention de financement. Cette réduction est due à la restriction budgétaire qui a eu lieu au début de l'année 2012 et au fait qu'il a été possible d'achever les actions en cours, sans avoir besoin de dépenser toute la somme prévue à l'origine, car certaines dépenses n'ont pas eu lieu (école du patrimoine, comité international).

Le tableau et le graphique ci-dessous montrent la répartition annuelle des décaissements, en distinguant la subvention au SAGV des autres dépenses directement payées par le SCAC.

	SAGV/DPV	SCAC	Total
2007	126 000,00 €	22 574,77 €	148 574,77 €
2008	100 000,00 €	13 807,65 €	113 807,65 €
2009	100 000,00 €	28 644,31 €	128 644,31 €
2010	150 000,00 €	59 719,17 €	209 719,17 €
2011	117 341,92 €	32 773,17 €	150 115,09 €
2012	86 221,03 €	5 966,92 €	92 187,95 €
Total	679 562,95 €	163 485,99 €	843 048,94 €



Cette répartition ne rend pas compte correctement de l'activité dans le temps, car les subventions ont parfois été versées en fin d'année et dépensées réellement l'année suivante. Le graphique ci-dessous distribue les dépenses réalisées par trimestres, ce qui permet d'avoir une meilleure idée de l'évolution de l'activité. Le graphique montre bien la montée en charge progressive des actions pendant l'année 2007. Un trou apparaît début 2012, qui correspond à la période de transition entre les deux assistants techniques.



Exécution du budget du FSP par trimestres.

4.1.2. Répartition entre le SCAC et le SAGV

Le budget a été exécuté pour 163 485,99 euros par le SCAC lui-même (19%). Le reste, soit 679 562,97 euros (81%) a été délégué en gestion au SAGV sous forme de subvention.

Cette répartition est très différente de celle qui avait été prévue à l'origine lors du rapport de présentation (Annexe 10.9 du rapport de présentation). A l'époque le SCAC prévoyait de gérer en direct 553 000 euros (55%) et de ne déléguer au SAGV que 447 000 euros (45%).

Cette évolution est due à la prise en main de la gestion du projet par le SAGV⁴, renforcé par l'assistant technique qui a été mis à disposition sur le site à partir de 2008. Ainsi la convention de subvention au SAGV 1112/2007 signée le 28 novembre 2007 prévoit déjà d'augmenter la partie déléguée sous forme de subvention à hauteur de 588 562,97 euros.

La mise en place par l'assistant technique d'un système de gestion informatisé et les bonnes relations du SCAC avec la direction du SAGV ont renforcé la confiance entre les deux entités, ce qui a permis au SCAC de déléguer une part croissante de la réalisation des activités.

La convention de subvention a fait l'objet d'un avenant signé le 21 octobre 2010 qui élève à nouveau le montant alloué sous forme de subvention pour atteindre au final 679 562,97 euros.

Ventilation prévue à l'annexe 10.9 du Rapport de présentation	Dépenses SCAC						Total
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	SCAC	SAGV					
I-Chantier école et travaux							
Equipements	78 000,00 €	10 000,00 €					
Matériel informatique	25 000,00 €		4 870,40 €				4 870,40 €
Véhicule	16 700,00 €		11 220,00 €				11 220,00 €
Fonctionnement		202 000,00 €	1 397,35 €	3 128,85 €	2,19 €	4,36 €	4 532,75 €
S-Total	119 700,00 €	212 000,00 €					
II-Indemnités/appui institutionnel							
Indemnités locales		80 000,00 €					
Missions experts	105 000,00 €		291,15 €	8 579,85 €	19 340,17 €	8 017,58 €	7 905,31 €
Stagiaires français		35 000,00 €					1 003,45 €
Comité international		20 000,00 €					
S-Total	105 000,00 €	135 000,00 €					
III-Formation							
Bourses en France	112 300,00 €			7 236,79 €	51 701,59 €	21 710,97 €	4 963,47 €
Stagiaires nat au Laos	11 000,00 €						
Formateurs	25 000,00 €		200,00 €			3 152,53 €	
Ecole du patrimoine	70 000,00 €						
Communication	30 000,00 €	30 000,00 €	133,20 €	1 122,00 €			
Centre d'accueil		50 000,00 €					
S-Total	248 300,00 €	80 000,00 €					
IV-Gestion du projet							
Suivi et fonctionnement		20 000,00 €	4 462,67 €	976,95 €	2 065,16 €		
Imprévus	50 000,00 €						
Evaluation	30 000,00 €						
S-Total	80 000,00 €	20 000,00 €					
Total	553 000,00 €	447 000,00 €	22 574,77 €	13 807,65 €	28 644,31 €	59 719,17 €	32 773,17 €
							5 966,92 €
							163 485,99 €

Tableau des dépenses exécutées directement par le SCAC

⁴ TD Vientiane 241 du 20 Août 2008

Le tableau précédent reprend en partie gauche le budget prévisionnel figurant à l'annexe 10.9 du rapport de présentation, puis mentionne à droite les dépenses réellement réglées en direct par le SCAC.

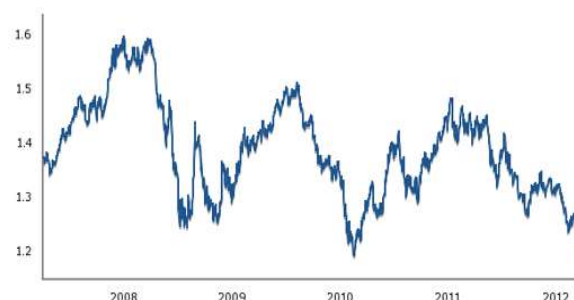
Les dépenses effectuées s'écartent de la prévision en raison de l'évolution du partage entre les paiements directs par le SCAC et la subvention déléguée au SAGV évoquée plus haut.

On peut constater qu'au démarrage, en attendant que le service de gestion de Vat Phu ne soit créé et prenne pleinement ses fonctions, le SCAC a réglé en direct toutes les dépenses. Puis une fois que le service était en place, le SCAC s'est limité aux paiements des experts venant de France et des formations effectuées en France. Tout le reste a été géré par l'organisme de gestion de Vat Phu dans le cadre de la subvention.

4.2. Rapprochement des dépenses totales / budget prévu

4.2.1. Harmonisation des devises

Les dépenses réalisées par le SAGV sont gérées sur un compte en dollars, alors que la subvention est versée en euros par l'ambassade. Le rapprochement entre les dépenses et les versements est susceptible de varier, compte tenu du taux de change euro-dollar pendant la période du projet, lequel a évolué entre 1,2 dollar et 1,6 dollar.



Ci dessus (à droite) la variation du taux de change de 2008 à 2012 et en dessous le taux appliqué à chaque versement de tranche de subvention.

	Date	Euros	Total annuel	Dollars	Total annuel	Change
1-ère tranche	29/11/2007	126 000,00 €	126 000,00 €	\$185 294,12	\$185 294,12	1,4706
2-ème tranche	17/11/2008	100 000,00 €	100 000,00 €	\$126 582,28	\$126 582,28	1,2658
3-ème tranche	05/05/2009	100 000,00 €	100 000,00 €	\$131 578,95	\$131 578,95	1,3158
4-ème tranche	03/03/2010	100 000,00 €		\$136 986,30		1,3699
5-ème tranche	04/11/2010	50 000,00 €	150 000,00 €	\$69 444,44	\$206 430,74	1,3889
6-ème tranche	20/04/2011	85 000,00 €		\$123 188,40		1,4493
7-ème tranche	28/11/2011	32 341,94 €	117 341,94 €	\$44 304,00	\$167 492,40	1,3699
Solde	30/05/2012	86 221,03 €	86 221,03 €	\$111 975,31	\$111 975,31	1,2987
TOTAL		679 562,97 €		\$929 353,80		1,3676

Les tranches de subvention versées ont connu un taux de change variant de +/- 7,5 %. Cela signifie par exemple que chaque euro versé dans la première tranche avec un taux à 1,47 USD a produit en réalité 15% de pouvoir d'achat supplémentaire par rapport à un euro versé dans la deuxième tranche avec un taux à 1,26 USD.

Le montant total de la subvention allouée en dollars correspondant au montant décaissé en euros donne un taux de change moyen de 1,3676 dollar pour un euro. Nous appliquerons ce taux de change moyen afin d'assurer la correspondance des montants totaux entre la comptabilité du SAGV en dollars et celle de l'ambassade en euros. Mais il est important de

rappeler que ce taux moyen global ne peut pas s'appliquer exactement au détail de chaque poste de la subvention allouée au SAGV ; chacun de ces postes n'étant valable qu'à +/- 7,5% près en raison des variations de la parité monétaire pendant la durée du projet.

4.2.2. Tableau de rapprochement dépenses réelles / budget prévu

Budget prévisionnel Annexe 10.9 du Rapport de présentation				Dépenses réellement effectuées			
	SCAC	SAGV	Total budget	SCAC	SAGV	Total réel	Ecart
I-Chantier école et travaux				I-Chantier école et travaux			
Equipements	78 000,00 €	10 000,00 €	88 000,00 €	4 870,40 €	77 023,99 €	77 023,99 €	88%
Matériel informatique	25 000,00 €		25 000,00 €	11 220,00 €	24 410,61 €	29 281,01 €	117%
Véhicule	16 700,00 €		16 700,00 €	11 561,13 €	11 561,13 €	22 781,13 €	136%
Fonctionnement		202 000,00 €	202 000,00 €	4 532,75 €	129 652,85 €	134 185,60 €	66%
S-Total	119 700,00 €	212 000,00 €	331 700,00 €	20 623,15 €	242 648,59 €	263 271,74 €	79%
II-Indemnités/appui institutionnel				II-Indemnités/appui institutionnel			
Indemnités locales		80 000,00 €	80 000,00 €		125 465,67 €	125 465,67 €	157%
Missions experts	105 000,00 €		105 000,00 €	45 137,51 €	3 726,59 €	48 864,10 €	47%
Stagiaires français		35 000,00 €	35 000,00 €		8 906,01 €	8 906,01 €	25%
Comité international		20 000,00 €	20 000,00 €				
S-Total	105 000,00 €	135 000,00 €	240 000,00 €	45 137,51 €	138 098,27 €	183 235,78 €	76%
III-Formation				III-Formation			
Bourses en France	112 300,00 €		112 300,00 €	85 612,82 €		85 612,82 €	76%
Stagiaires laotiens	11 000,00 €		11 000,00 €		6 029,76 €	6 029,76 €	55%
Formateurs	25 000,00 €		25 000,00 €	3 352,53 €	69 426,91 €	72 779,44 €	291%
Ecole du patrimoine	70 000,00 €		70 000,00 €				
Communication	30 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	1 255,20 €	110 255,35 €	111 510,55 €	186%
Centre d'accueil		50 000,00 €	50 000,00 €		43 518,68 €	43 518,68 €	87%
S-Total	248 300,00 €	80 000,00 €	328 300,00 €	90 220,55 €	229 230,70 €	319 451,25 €	97%
IV-Gestion du projet				IV-Gestion du projet			
Suivi et fonctionnement		20 000,00 €	20 000,00 €	7 504,78 €	36 863,37 €	44 368,15 €	222%
Imprévus	50 000,00 €		50 000,00 €		26 404,75 €	26 404,75 €	53%
Evaluation	30 000,00 €		30 000,00 €				
S-Total	80 000,00 €	20 000,00 €	100 000,00 €	7 504,78 €	63 268,13 €	70 772,91 €	71%
Total	553 000,00 €	447 000,00 €	1 000 000,00 €	Tot. 163 485,99 €	673 245,69 €	836 731,68 €	84%
Solde restant en fin de projet					6 317,28 €		
Total dépenses réelles				163 485,99 €	679 562,97 €	843 048,96 €	84%

4.2.3. Commentaires sur l'utilisation du budget et analyse des écarts

- Budget total

Les dépenses totales du projet sont inférieures de 157 000 euros par rapport au budget prévisionnel. Cela est dû notamment au fait que la réduction budgétaire opérée fin 2012 a précipité la fin des dépenses en les limitant aux actions déjà engagées. L'évaluation externe finale qui devait être réalisée par un bureau d'études après appel d'offre n'a pas été commandée (Composante IV Evaluation : 30 000 euros) et le comité international n'a jamais été créé compte tenu que les conditions préalables n'ont pas été réunies (Composante II Comité international : 20 000 euros).

- Composante 1 : Chantier école et travaux

Le budget de cette composante est globalement conforme aux prévisions. Dans le détail, on peut voir que les dépenses des véhicules dépassent le budget prévu, en raison du fait que le SAGV a placé les frais d'entretien des véhicules (Composante I Véhicule : 11 561 euros) sur ce poste, au lieu de les mettre dans les frais de fonctionnement. Tandis que les 11 220 euros dépensés par le SCAC correspondent bien à l'achat d'un véhicule neuf.

- Composante 2 : Indemnités/appui institutionnel

Les dépenses totales sont un quart en dessous du budget prévisionnel. La répartition est inégale à l'intérieur de cette composante. Les dépenses d'indemnités du personnel ont dépassé le budget prévu de 50% (Composante II Indemnités locales 125 465 euros). Cela est le résultat logique des deux années supplémentaires de prolongement du projet FSP par rapport au calendrier initial. A l'inverse, les missions d'experts ont coûté moitié moins que prévu (Composante II Missions experts 48 864 euros), en raison du fait que le projet a fait appel en grande partie à des experts régionaux de l'Ecole Française d'Extrême Orient (EFEO), venant du Cambodge ou de Thaïlande et que certains experts venant de France ont été payés dans le budget formation (Composante III).

-Composante 3 : Formation

Les dépenses totales de formation sont conformes au budget prévu. Toutefois la répartition interne de cette composante est inégale. Les dépenses des formateurs dépassent le budget prévu (Composante III Formateurs : 72 779 euros), mais comme nous l'avons signalé ci-dessus, la distinction entre formateurs (Composante 3) et experts (Composante 2) n'est pas toujours évidente. De nombreux intervenants ont joué les deux rôles à la fois. Si on cumule ces deux postes de dépenses, alors le total : Formateurs + Experts a coûté 121 643 euros, ce qui est conforme au budget prévisionnel de 130 000 euros, pour le total de ces deux postes.

Le budget prévu pour l'école du patrimoine (Composante III Ecole du patrimoine : 70 000 euros) n'a pas été dépensé parce que cette activité a été prise en charge par la création du projet FSP Ecole du patrimoine de Siem Reap, au Cambodge. Le budget prévu initialement a été utilisé pour renforcer la communication (Composante III Communication : 111 510 euros), qui a été marquée par des productions de grande qualité, notamment la publication de trois livres (guide touristique, collections du musée, anthologie des recherches archéologiques) diffusés dans toutes les librairies du pays et qui sont actuellement les seuls livres existants consacrés au patrimoine du site de Vat Phu-Champassak.

- Composante 4 : Gestion du projet

La gestion du projet (Composante IV Suivi et fonctionnement : 44 368 euros) a coûté le double du budget prévu. A posteriori, il apparaît évident que le budget de 20 000 euros prévu à l'origine était trop faible pour un projet de cette importance (2% du budget), d'autant plus que la gestion du projet a inclut des missions des responsables laotiens en France et de nombreux déplacements entre Champassak et la capitale Vientiane.

A l'issue du projet, fin 2012, il reste un solde de subvention non consommée de 6 317 euros. Le SAGV a mis de côté ce reliquat afin qu'il soit consacré exclusivement aux actions de maintenance faisant suite au projet FSP, ainsi qu'à la préparation d'un second projet FSP.

4.3. Durabilité des ressources du SAGV

4.3.1. Composition des ressources du SAGV

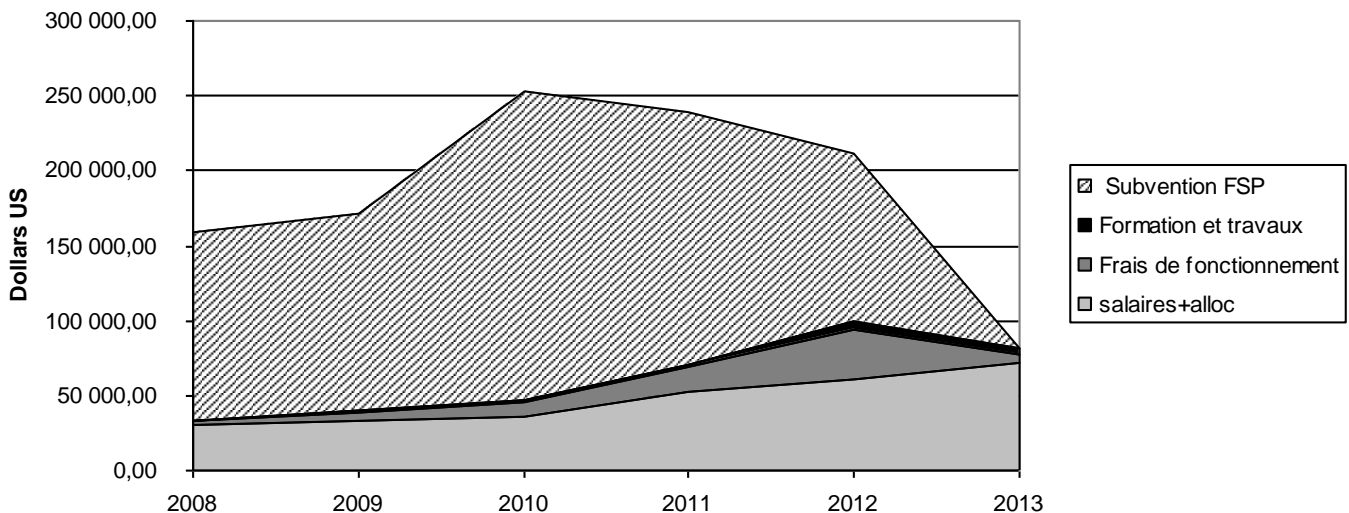
Le problème de l'autonomie économique du SAGV est évoqué par l'ambassadeur dès le premier comité de pilotage, le 10 octobre 2008. Une expertise de l'Académie Nationale de Politique et d'Administration Publique (ANPAP) conduite en juillet 2009 conforte ce constat. Cette question devient centrale lors de l'évaluation à mi-parcours du projet qui est effectuée par Danièle WOSNY, au moment du deuxième comité de pilotage le 19 février 2010.

Ce problème n'a jamais été complètement résolu. Jusqu'à son achèvement, le FSP a contribué à financer les frais de fonctionnement du service, bien que la part prise en charge par la partie laotienne ait régulièrement progressé. Ainsi le deux-tiers des frais de fonctionnement ont été payés par le FSP en 2010, un peu plus de la moitié en 2011 et un peu plus du tiers en 2012 (essence, téléphone, fournitures de bureau, maintenance informatique, etc...)

A partir de 2010, le SAGV a été rehaussé au rang d'un département de la province et devient le DPV. A partir de ce moment, son budget a connu une croissance régulière de 2010 à 2012, mais l'augmentation correspond surtout à l'augmentation des salaires des fonctionnaires et aux frais de fonctionnement du nouvel immeuble de bureaux (eau, électricité...). Ces augmentations ont dégagé peu de marges de manœuvre supplémentaires.

Le budget local consacré à la formation du personnel et aux travaux, hors FSP, a culminé à 6 250 USD en 2012, ce qui ne permet pas de faire grand chose. Le graphique ci-dessous permet de se rendre compte du poids relatif de FSP, pendant les cinq dernières années.

(Dollars US)	2008	2009	2010	2011	2012	2013
salaires+alloc	30 070,00	33 590,25	36 391,25	52 282,50	60 173,75	71 250,00
Frais de fonctionnement	2 500,00	5 000,00	8 797,50	17 255,00	33 750,00	5 972,50
Formation et travaux	0,00	1 250,00	1 500,00	1 635,00	6 250,00	3 750,00
Total budget propre	32 570,00	39 840,25	46 688,75	71 172,50	100 173,75	80 972,50
Subvention FSP	126 582,28	131 578,95	206 430,74	167 492,40	111 975,36	0,00
Poids relatif du FSP	80%	77%	82%	70%	53%	0%



Composition des ressources du SAGV et poids relatif de la subvention apportée par le FSP

Notes :

- Le budget ci-dessus ne comporte pas les investissements et charges de remboursement de l'emprunt lié à la construction des nouveaux bureaux.
- Le tableau commence en 2008, car le SAGV a été créé fin 2007. Le tableau ne comprend pas les 185 294 USD de subvention versés en 2007.
- Les chiffres de la subvention FSP correspondent aux montants versés durant l'année civile ; tandis que le budget propre de la province est appliqué par année scolaire. Ainsi le budget 2012 commence en réalité en septembre 2011.
- Les salaires payés par l'administration comportent une partie liée au poste occupé et une partie liée aux charges de famille (allocations).
- Ce tableau ne comprend pas les bénéfices de la boutique évalués à environ 200 USD par an.

4.3.2. La difficile stabilisation des ressources

Le DPV a présenté une demande budgétaire pour 2013 qui prévoyait une augmentation des frais de fonctionnement, formation et travaux d'environ 20 000 dollars, pour compenser la fin du projet FSP. Ce budget a été accepté en août 2012 par le service du plan et de l'investissement, qui prépare le vote du budget de la province. Mais en novembre 2012, la prévision budgétaire a été bouleversée par l'entrée en application d'une loi nationale qui impose d'augmenter sensiblement les salaires des fonctionnaires, en particulier la part liée aux allocations familiales (les allocations familiales des fonctionnaires étant payées directement par leur administration).

Pour respecter cette obligation, la province a réduit le nombre de départements. C'est ainsi que le DPV redevient SAGV (les fonctionnaires des services ayant un indice de salaires qui évolue moins vite que celui des départements). Mais surtout la province a réduit tous les budgets de fonctionnement, formation et travaux. Le SAGV se retrouve désormais face à une décision ramenant ses revenus sensiblement au niveau de 2011, salaires inclus. Les ressources dédiées au fonctionnement, formation et travaux sont mêmes inférieures à celles de l'année 2010, au moment où l'aide du FSP était maximale.

4.3.3. Création du fonds patrimonial

Le 7 mars 2013, afin de lever les conditions suspensives de la mise en oeuvre du projet de l'AFD à Champassak, le gouverneur de la province a pris un arrêté portant création d'un fonds patrimonial, alimenté par une partie des recettes des tickets d'entrée du site de Vat Phu.

Les recettes des tickets d'entrée vendus dans l'année rapportent maintenant environ 200 000 dollars, auxquels il faut rajouter les patentes des commerçants, les ventes du bar et les produits exceptionnels des fêtes religieuses. Il est prévu que le fonds patrimonial prélève 10% des recettes pour financer les actions de protection du patrimoine.

Suite à la réduction du budget 2013, ce ne sont plus 20 000 USD qui manquent annuellement au service pour maintenir son fonctionnement, mais 50 000 USD. Ce ne sont plus 10% des recettes qu'il faudrait donner au SAGV, mais environ un quart, seulement pour lui permettre de payer ses factures courantes, sans même réaliser de nouveaux travaux.

En outre, entre la décision politique et la mise en oeuvre opérationnelle concrète de ce fonds patrimonial, il risque de s'écouler un temps assez long. L'année 2013 se présente de toute façon comme une année difficile pour le SAGV.

Conclusion

Des progrès tangibles, des défis élargis

Le projet FSP 2005-75 Vat-Phu Champassak, arrivé à son terme, peut se satisfaire d'avoir atteint presque tous les résultats qui avaient été prévus. La durée de réalisation a été plus longue que prévu, mais sans augmenter le budget.

Au démarrage du FSP, l'équipe du site de Vat Phu comportait une vingtaine de personnes essentiellement en charge de l'entretien et de la billetterie. Aujourd'hui le SAGV comporte 45 agents, organisés en trois départements.

La France est le seul bailleur international à avoir investi dans le renforcement des compétences humaines locales. Les techniciens ont été formés pour faire face à la découverte de fouilles, maintenir à jour l'état sanitaire général du site, exécuter des relevés, consolider les édifices, reconstituer les monuments. La maîtrise des outils et des techniques est assez bonne. Le service administratif parvient à tenir une comptabilité. Le service du musée est capable de gérer les œuvres et d'accueillir les touristes en français et en anglais. Grâce au projet FSP, le Laos dispose maintenant à Vat Phu d'une base de compétences, administrativement autonome, pour gérer les enjeux de protection et de valorisation du patrimoine.

Cependant, le maintien des compétences acquises dans la durée reste problématique. Les qualifications sont encore modestes. Moins d'une personne sur cinq a atteint un niveau d'études universitaire et parle correctement anglais ou français. Pendant longtemps, en raison de l'éloignement du site, le service de gestion de Vat Phu embauchait surtout les habitants peu qualifiés des villages alentour. L'arrivée de la nouvelle route devrait changer la donne et attirer davantage de fonctionnaires venant de Paksé, la capitale régionale.

Jusqu'en 2010, une grande partie du personnel s'occupait du nettoyage et de l'entretien des espaces verts du site de Vat Phu. La prise en charge de cette fonction par une société privée, à partir de 2011, a déchargé l'administration. Ce soulagement est une opportunité pour pouvoir se concentrer sur les enjeux de protection et de développement de l'ensemble du site Unesco, autrement plus complexes. Mais cela nécessitera un élargissement, un saut qualitatif des compétences et un renforcement durable des moyens.

Les ressources économiques du SAGV ont progressé mais restent encore fragiles et instables. Le fonds local du patrimoine vient seulement d'être créé en 2013 et n'est pas encore opérationnel.

L'interaction avec l'urbanisme est devenue prégnante. Avec l'achèvement prochain de la nouvelle route, il faut s'attendre à une hausse du tourisme de masse et de la pression des constructions nouvelles. Le manque d'interministérialité du SAGV, qui a été signalée dès l'origine, se fait fortement sentir aujourd'hui. Il a fallu attendre 2012 pour qu'un premier agent du Ministère des Transports et des Travaux Publics puisse prendre son poste à Vat Phu. Il s'agit d'un premier pas encourageant, mais encore insuffisant.

Le dernier rapport d'expertise préparatoire au comité de l'Unesco de 2012, juge que des progrès notables ont eu lieu. Mais au delà de satisfecit, le reste du texte décrit les aspects de la

protection et de la mise en valeur du site classé qui sont encore insuffisants. Sans aide extérieure, les principales compétences du SAGV se limitent au maintien en l'état des monuments et à effectuer des réparations et travaux d'aménagement. De ce fait, la mise en place d'une politique patrimoniale, environnementale et touristique à l'échelle du site classé est encore en gestation.

Plus de dix ans se sont écoulés depuis la fiche de prise en considération du projet et le contexte a considérablement évolué. Le SAGV doit faire face maintenant à un triple défi :

- Maintenir les acquis des formations réalisées face à des habitudes de travail qui peuvent facilement se laisser aller et répondre aux besoins de formation liés au renouvellement du personnel.
- Se repositionner face à la prise en charge du tourisme et de l'entretien par une société privée sur le site de Vat Phu.
- Se doter des compétences transversales avec les autres départements et ministères et de compétences de pilotage de projet, pour pouvoir devenir une institution capable de répondre aux défis de l'ensemble de la zone Unesco.

Au regard de ces enjeux, les résultats du FSP 2005-75 apparaissent à la fois comme des progrès indiscutables, mais fragiles dans le temps et trop centrés sur le seul domaine du ministère de la culture et sur le site monumental de Vat Phu, alors que les besoins de compétences se diversifient et augmentent sur l'ensemble du périmètre Unesco. Les problèmes ont changé de nature et d'échelle.

Face à ce constat, la question va se poser de la continuité de l'action de la coopération sur le site de Vat Phu – Champassak. Dans l'immédiat, le relais pris par l'AFD n'est pas opérationnel et nécessitera que le SAGV progresse encore pour être capable d'assurer une maîtrise d'ouvrage d'études, d'appels d'offres et de conduite de projets.

Annexe 1**LISTE ET SIGNIFICATION DES SIGLES ET ACRONYMES**

AFD	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT
ANPAP	ACADEMIE NATIONALE DE POLITIQUE ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
CDHEC	CENTRE DES HAUTES ETUDES DE CHAILLOT
DPV	DEPARTEMENT DU PATRIMOINE MONDIAL DE VAT PHU-CHAMPASSAK
EFEO	ECOLE FRANCAISE D'EXTREME ORIENT
ETI	EXPERT TECHNIQUE INTERNATIONAL
FSP	FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE
ICOMOS	CONSEIL INTERNATIONNAL DES MONUMENTS ET DES SITES
ICCROM	CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS
MTPT	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ETDES TRANSPORTS
MICT	MINISTERE DE L INFORMATION, DE LA CULTURE ET DU TOURISME
NAPA	NOTIFICATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME AFFECTEE
PADUL	PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE LUANG PRABANG
RDP Lao	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
RP	RAPPORT DE PRESENTATION
SAGV	SERVICE D'AMENAGEMENT ET GESTION DE VAT PHU
SCAC	SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE
STAP	SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
TD	TELEGRAMME DIPLOMATIQUE
UNESCO	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Annexe 2

LISTE DES PERSONNES FORMEES ET FORMATIONS RECUES
Dans le cadre du projet FSP 2005-75

Name	Birth date	Course title (Intitulé des formations reçues)	Date	
SAGV Staff (fonctionnaires)				
1	Amphonh SENGPHACHANH	1970	French language, restoration, archeology	2008/2012
2	Amnath PHADY	1975	Restoration and conservation (Siem Reap)	2008/2009
3	Anousanya SILAPHET	1979	First aid	2008
4	Bouachan BOUAKEO	1982	Secretary	2009
5	Bouahome KONMANYVONG	1984	Museum management	2010
6	Bouasavanh DOUANGSAWAT	1987	Museum and souvenir shop management	2010
7	Boungouen BOUNLIENG	1984	Souvenir shop sales management	2010
8	Bounmy THANGAVONG	1986	Stone cutting	2010
9	Bountham PANKHAM	1977	First aid	2008
10	Boutsala PHANSY	1979	First aid	2008
11	Chanpen PHOMMAVANDY	1986	French language, archeology and Museum management	2010/2011
12	Kamseng VONGSY	1973	Restoration and Landscape management	2009-2010
13	Kamchanh XAYMONGKHOUN	1976	First aid	2009/2010
14	Khammane CHANTHAKOUN	1945	First aid	2008
15	Kolakan CHANTHAKOUN	1970	Driving and Crane conducting	2008
16	Malaysi PHONGSAWAT	1978	Accounting	2010
17	Nopphalak VONGSOUTH	1970	Restoration and conservation (Siem Reap)	2009/2010
18	Noukay SILISAK	1981	Souvenir shop management	2010
19	Phaythone KHAMPOUMY	1984	Stone cutting	2010
20	Phoukhan KEOKANYA	1984	First aid	2008
21	Poutsamone POTHONGKHAM	1979	First aid	2008
22	Salongxay HEUNGSAK	1976	First aid	2008
23	Sivilay KOMPABAY	1979	Restoration and Urban management	2008
24	Somphon MANIVONG	1961	First aid	2008
25	Somsack VORLABOUTH		First aid	2008
26	Souban KHANHAPANH	1975	Museum and souvenir shop management	2010
27	Thongbang PHENGSAWAT	1984	French language and Guide in archeology	2009
28	Tiengthong SENGKEO	1981	Crane conducting	2008
29	Vilasak PHONGSAWAT	1986	Restoration and conservation (Siem Reap)	2009/2010
Labors (Vacataires)				
1	Mr Boy		Stone Assembling	2008-2012
2	Mr Khamla		Stone Assembling	2008-2012
3	Mr Khammany		Restoration site maintenance	2008-2012
4	Mr Khampong KHANTY		Stone preparation	2008-2012
5	Mr Khamsan		Stone preparation	2008-2012
6	Mr Khamthong		Stone preparation	2008-2012
7	Mr Kouang		Stone Restoration	2008-2012
8	Mr Lae		Stone Assembling	2008-2012
9	Mr Sungthong		Stone preparation	2008-2012
10	Mr Mum		Stone cutting	2008-2012
11	Mr Nounalin		Stone Restoration	2008-2012
12	Mr Noy SISAVATH		Stone Assembling	2008-2012
13	Mr Noy		Stone Restoration	2008-2012
14	Mr Poo		Restoration site maintenance	2008-2012
15	Mr Somlith		Stone Carving	2008-2012
16	Mr Somphone		Restoration site maintenance	2008-2012
17	Mr Souliyan		Stone cutting	2008-2012
18	Mr Souphet		Stone preparation	2008-2012
19	Mr Syboo SILISUCK		Stone Assembling	2008-2012
20	Mr Zieng		Stone cutting	2008-2012

Annexe 3

EXTRAIT DU RAPPORT ICOMOS-ICCROM PREPARATOIRE AU CONGRES DE L'UNESCO DE 2012



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

World Heritage Patrimoine mondial

36 COM

Distribution limited / limitée

Paris, 12 June/12 juin 2012
Original: English

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

WORLD HERITAGE COMMITTEE / COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Thirty-sixth session / Trente-sixième session

Saint Petersburg, Russian Federation / Saint Pétersbourg, Fédération de Russie
24 June – 6 July 2012 / 24 juin – 6 juillet 2012

**Point 7 de l'Ordre du jour provisoire: Etat de conservation de biens inscrits sur la
Liste du patrimoine mondial et/ou sur la Liste du patrimoine mondial en péril**

MISSION REPORT / RAPPORT DE MISSION

**Landscape (N481)/Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage
culturel de Champassak (République démocratique populaire lao) (N 481)
15-21 February 2012/15-21 février 2012**

(...)

EXECUTIVE SUMMARY AND LIST OF RECOMMENDATIONS

The reactive monitoring mission concluded that the World Heritage property is in general good condition but there is a need to address some of the issues raised by the World Heritage Committee and other identified factors. The mission proposes the following recommendations:

1. Route 14A (a north-south road to the west of the Mekong River) – Mitigation Measures and Other Considerations

(1) There is no doubt that the improved Route 14A will bring more traffic to - and through - the property. Therefore, in the short term, it is important that road traffic is monitored on a periodic basis – in terms of the number and types of vehicles as well as the speed of vehicles. In the longer term, it is equally important that priority be given to creating a viable alternate route, namely, Route 14B, which lies to the west of the Property.

In regard to speed controls, consideration should be given to *speed bumps* within the village areas affected by Route 14A. And, perhaps, signs at Property entry points could be mounted with a simple and clear message: "*Reduce Speed; Protect Our Underground Heritage*". The message should be in all relevant local languages.

(2) It is important to obtain an official notice of the cancellation of the bypass around Ban Tang Kob (unless, of course, this has been received already). Elimination of this bypass, as previously mentioned, should help maintain the vitality of a series of villages near Vat Phou and, at the same time, help control the speed of vehicles, especially if speed bumps are installed.

(3) In regard to the visual impact of Route 14A, it would seem best to refrain from planting a linear screen of trees on either side of the road as this would serve to emphasize the dramatic cut of the road through the cultural landscape – and would be especially visible from the platforms of Vat Phou.

(4) The railings of the three bridges between *Ban Sikheut to Junction of Vat Phou Road near Ban Phonsaoe (KM29 +050 to KM 34 +261)* should be treated with a colour that reflects one of the dominant colours of the natural landscape (rather than white).

(5) Roadside construction/infrastructure between *Ban Sikheut to Junction of Vat Phou Road near Ban Phonsaoe (KM29 +050 to KM 34 +261)* must be restricted to critical emergency services, if any. (Note: The current control notification dated 7/12/2011[see Annexe 7] needs to be strictly enforced and consideration should be given to increasing the cited fine.)

Requests for roads, lanes and driveways in this section of the road (*KM29 +050 to KM 34 +261*) should be denied. It should be clarified if such construction is included in the control notification dated 7/12/2011 (see Annexe 7).

For other parts of Route 14A within the World Heritage property, no new roadside construction (except for improvements to existing houses), including additions, should be allowed until there is comprehensive land use planning and zoning for the entire property. In addition, gasoline stations should not be allowed along 14A within the property.

There needs to be a street furniture plan for Route 14A within the Property, especially roadside lighting, if any. And, if there is a plan to install lighting, then it must be submitted to the World Heritage Centre for consideration and review prior to approval of construction.

2. Status of Cultural Heritage Impact Assessments (CHIA) for Route 14A

(1) The State Party should submit the annotated copy of the suggested mitigation measures to the World Heritage Centre.

(2) Consideration should be given to holding a short training session on Cultural Heritage Impact Assessment with representatives from the Site Management Office and the relevant levels of government. In a rapidly developing country, this is a critical skill set that needs to be embedded at all levels of government.

3. Proposed Water Tower(s) – Potential Impact

(1) The Asian Development Bank needs to be contacted at the earliest regarding the design of the water supply system, in consideration of the conditions of the World Heritage property and the requirements for sustaining its Outstanding Universal Value.

(2) A visual impact assessment for both proposed locations should be conducted. Clearly, given the likely scenario, the assessment of the southern location must have priority. Although the placement of both water supply systems will likely be outside the World Heritage property, the probable visual impact of a gravity-fed system, i.e. a tower, needs to be addressed as it could impact its attributes.

(3) Related to the water towers in terms of visual impact, the mission experts were advised and could see that all telecommunication towers have been dismantled within the World Heritage property, a commendable action by the State Party. One tower does remain to the north of the property, but it serves at least three companies, thus reducing the need for a proliferation of such towers.

4. Administrative/Visitor Facilities Compound, including the New Site Management Office – Impact

(1) In the short term, the Site Management Office should be painted a colour that blends in with the natural landscape. The same approach should be used for the entrance gate. Both structures are visible, to varying degrees, from the platforms of the temple. In addition, the public toilet on the western edge of the parking lot should be similarly painted. It is particularly visible from the temple platforms.

(2) In the short term, and before more comprehensive planning, there should be a freeze on all proposed uses for Zone 4 (Monument Management Zone) for recreation and/or sports.

(3) In the longer term, consideration must be given to relocating the Site Management Office, the museum, the parking lot and the public toilet. The present location of these facilities intrudes on the spiritual nature of the temple – and suggests that the temple and Phou Kao are the World Heritage property's main focus rather than a part of a multi-faceted Property, i.e. Zone 3 (Archaeological Research Zone) and the extensive and vibrant cultural landscape - Zone 1 (Champasak Heritage and Cultural Landscape Protection Zone). It should be noted that there should be no piecemeal decisions. Every effort should be made to have a comprehensive plan, which must be approved *before implementation* by the World Heritage Centre.

(4) In the longer term as well, there must be a comprehensive landscape plan for Vat Phou - Zone 4 (Monument Management Zone). The current plan, apparently now cancelled, reflects a lack of understanding of the values of the site and the use of inappropriate models. Areas of concern include street lighting fixtures, paving materials, tree planting patterns, etc. As (3), there should be no piecemeal decision-making. Every effort should be made to have a comprehensive plan, which must be approved before implementation by the World Heritage Centre. (See Annexe 8 for the most recent landscape plan, which appears to have been cancelled.)

5. Additional Infrastructure Projects – Impact

None

6. Building Activities over the Past Ten Years – Impact

(1) There is an urgent need for comprehensive land use planning and zoning for the entire World Heritage property.

(2) There is an equally urgent need for general design guidelines for those buildings in Zone 1 (Champasak Heritage and Cultural Landscape Protection Zone) and modified guidelines for those buildings within Zone 3 (Archaeological Research Zone).

7. Efficacy and Adequacy of the Management System

[1] Revisit the Management Plan when the World Heritage Committee adopts the Statement of *Outstanding Universal Value of the property so provisions are made to ensure the conservation and protection of the identified attributes.*

8. Additional Observation: Conservation at the Monument Management Zone

[1] A mechanism needs to be developed for identification and prioritization of activities and their monitoring within the Monument Management Zone paying special attention to work by foreign teams.

9. Additional Observation: Level of Understanding of the Property

[1] Interpretation materials, such as the currently available site pamphlet (“The Ancient City - The Sanctuary - The Spring”), should include the attributes of the entire World Heritage **property, not only those found in the Monument Management Zone.**

[2] A local community engagement programme should be launched to help residents understand better the importance of the inscribed property as a whole – and the need to protect the attributes that express its Outstanding Universal Value.

Annexe 4

EXTRAIT DU RAPPORT D'EXPERTISE DE PAUL TROUILLOUD Chef du STAP des Yvelines (Janvier 2012)

**Coopération France-Laos
Projet FSP Vat Phu (FSP 2005-75)**

**Rapport de mission
de M. Paul Trouilloud, architecte urbaniste de l'Etat**

(-Extrait-)

La mission s'est déroulée du 3 au 7 décembre 2012 sur le site de Vat-Phu.

Contexte et objectifs de la mission

« La mission donnera lieu à un rapport d'évaluation du FSP 2005-75 qui sera composé en deux parties : 1. évaluation, 2.recommandations (...)

I- Evaluation

A-Patrimoine monumental.

Chantier école du porche du quadrangle SUD du Vat-Phu

L'action phare du programme FSP est le chantier-école du porche du quadrangle sud du Vat-Phu. Cette opération a été menée à bien au second semestre de 2012 et inaugurée le 6 décembre 2012 par Monsieur l'Ambassadeur de France et les autorités locales. (...) Il est indéniable que le travail réalisé dans le cadre du chantier école est de qualité et que l'ensemble des intervenants et formateurs doit être ici félicité (...)

Les acquis de compétence liés à ce chantier sont multiples et concernent non seulement les architectes et ingénieurs laotiens (5 personnes) qui ont conduit et coordonné les opérations avec l'aide des intervenants français mais également toute la chaîne des personnels (15 ouvriers vacataires) qui ont œuvré sur le chantier. Un savoir-faire technique spécifique a été acquis au cours du chantier : étaitements, échafaudages, manipulation des pierres, gougeonnage, taille des blocs manquants etc. Il s'agit là d'un ensemble de connaissances cohérent dans le jeu des complémentarités entre les intervenants. Cette équipe constituée est aujourd'hui désœuvrée et risque d'être dispersée faute de chantier à mener.

Un bilan interne est à tirer de cette opération, mettant en commun les fruits d'expérience de chacun des intervenants. Cette démarche qui n'a pu encore être conduite est nécessaire et sera riche d'enseignements.

Les pratiques et les acquis des autres équipes internationales sont également à recueillir et à confronter pour un enrichissement mutuel au sein d'une instance collégiale existante qu'il convient de renforcer et d'animer.

Suivi sanitaire des monuments de Vat Phu

Le site de Vat-Phu est composé d'édifices et d'ouvrages présentant à des stades divers un caractère de ruine (...) Conscient de la nécessité d'une surveillance de l'évolution des monuments, M. Laurent Delfour a beaucoup œuvré, au cours du FSP, avec les architectes et ingénieurs laotiens, pour la mise en place d'un suivi sanitaire des monuments de Vat Phu (...) Il s'agit d'une approche simple et pragmatique, adaptée au contexte local, basée sur des prises de mesure des variations d'écartement

(fissures, écartement entre 2 maçonneries en dévers...) Des repères marqués sur la pierre permettent de localiser très précisément les points de mesures qui sont prises au télémètre laser.

L'examen du fichier sanitaire montre qu'il est assez régulièrement mis à jour avec des relevés tous les mois environ par l'équipe des ingénieurs. Une démonstration sur site, effectuée au cours de la mission, montre une bonne manipulation du télémètre et des prises de mesures conformes.

La collecte des données et la tenue du fichier sont bonnes, cependant la réactivité de l'équipe en cas d'évolution significative d'une ou de plusieurs données indiquant une aggravation d'un désordre n'a pu être testée. Le constat d'une évolution peut nécessiter des mesures immédiates pour garantir la sécurité du public (périmètre de sécurité, étaitements, conservatoires, ...). L'équipe doit être capable de réagir rapidement pour faire face à ce type de situation et une formation spécifique serait certainement très utile pour la mise en place d'une procédure d'alerte.

La vérification périodique des étaitements et leur éventuel recalage, en même temps que la prise de mesures, ne semblent pas être systématiquement effectués.

Enjeux spécifiques de sécurité.

Avec l'accroissement constant du nombre de visiteurs (doublement en 4 ans pour atteindre 100 000 visiteurs aujourd'hui) se posent les questions des conditions et des capacités d'accueil du public et donc de sa sécurité.

Aujourd'hui, la visite se déroule linéairement dans l'axe du site suivant une série de terrasses pour atteindre le sanctuaire par un emmarchement en pierre largement désorganisé qui présente des risques. Par ailleurs, la beauté et le charme du lieu résident, bien évidemment, en grande partie dans l'ambiance de ruine qui imprègne le site. Une « mise aux normes » n'est ni souhaitable, ni faisable. Il faut cependant intervenir autant que possible en recherchant les solutions au cas par cas les moins perturbantes possibles (...)

B-Archéologie.

Actions :

- *Sondages archéologiques dans le cadre du chantier-école*
- *Prospection archéologique sur le site de Phou Ma Long*

(...) L'ensemble des fouilles et études archéologiques sur le site lui-même a été conduit par des professionnels des équipes françaises et internationales. Ces travaux ont été le lieu d'apprentissages des personnels laotiens présents sur le site.

Les documents examinés, concernant des fouilles hors DPV, montrent une capacité à effectuer un terrassement soigné, un dégagement simple des éléments de bâti mis à jour (maçonnerie de briques), un relevé en plan à l'échelle, des coupes en élévation des couches géologiques et des prises de vue photographiques. Cependant, ils ne nous permettent pas d'évaluer les réelles capacités d'analyse et d'observations archéologiques en cours de fouille. En première impression, elles apparaissent faibles.

On note l'absence de localisation des relevés de fouilles, d'autant plus que le DPV s'est doté de deux appareils GPS et que les formations à leur utilisation ont été dispensées.

A fortiori, il n'existe pas de carte archéologique d'ensemble permettant un report au fur et à mesure des observations de fouille.

Hors du site géré par le DPV, de nombreuses constructions nouvelles sont édifiées notamment le long de la route ancienne (environ 60 en 2012). Ce développement s'accroît avec la nouvelle route qui relie maintenant Pakse au Vat-Phu en 45mn environ.

Bien que Mr Bounlap KEOKHANYA (directeur-adjoint) nous assure que l'ensemble des constructions nouvelles fait l'objet d'une surveillance archéologique, il n'a pu nous présenter aucun relevé ou consignation d'observations faites sur le terrain ni report cartographique. La surveillance archéologique s'avère donc très faible, limitée probablement à des visites sur site au coup par coup au moment de la constatation de démarrages de travaux, pour la plupart non autorisés.

Au-delà du développement des constructions nouvelles, on constate une évolution rapide des modes constructifs traditionnels en ossature bois vers des structures plus lourdes en béton et briques. La création de soubassements en terre-plein se généralise avec une logique de semelles filantes plus destructrices que les fondations ponctuelles traditionnelles. On constate un développement des excavations pour la réalisation de bassins traditionnels ou « baray » servant de réserve d'eau et de vivier. Ces terrassements, très rapides à faire avec les engins aujourd'hui disponibles, sont extrêmement destructeurs pour les couches archéologiques.

Il est urgent de renforcer les régimes d'autorisation de travaux et les prérogatives du DPV en matière d'archéologie préventive sur l'ensemble de la zone de protection.

C-Musée.

Muséographie

Actions :

- *Réorganisation de la salle d'exposition*
- *Redéploiement des collections*
- *Installation de cartels en lao, français et anglais*
- *Création d'un espace d'interprétation*

(...) La présentation muséographique s'est améliorée de façon significative depuis le démarrage du FSP grâce aux chefs de projet et aux intervenants professionnels qui ont assuré des formations. Depuis 2010, le bond qualitatif est évident avec notamment une recherche esthétique dans la modulation des socles en fonction des hauteurs des œuvres et des angles de vue recherchés et des revêtements de tissu gris bleu qui améliorent considérablement l'ensemble. Une vitrine sécurisée a été réalisée pour les petits objets précieux. L'espace ainsi réorganisé est aujourd'hui agréable et aéré, montrant une diversité significative d'objets dans de bonnes conditions de lisibilité même si l'éclairage reste basique.

Les cartels ne sont pas encore tous rédigés en 3 langues (lao, français, anglais). Le travail est en cours et il en reste encore environ 20% à faire car la traduction de certains termes techniques en lao semble poser des difficultés d'interprétation. Les panneaux explicatifs existants demandent à être mieux positionnés et revus dans leur typographie pour une meilleure lisibilité et le confort de lecture du visiteur.

Les principales lacunes ou faiblesses que l'on observe concernent la qualité de l'information apportée aux visiteurs. D'une manière générale, il manque des panneaux introductifs et synthétiques permettant aux visiteurs de resituer à la fois le site de Vat-Phu et les œuvres présentées dans le temps et dans le territoire local et régional.

La surveillance des œuvres est assurée par des gardiens pendant toute la période d'ouverture et un comptage est effectué tous les soirs.

Il est à signaler les échanges interrégionaux qui se développent avec le réseau des musées sous l'égide de l'UNESCO (...)

Réserve / Inventaire

Actions :

- *Mise en ordre des réserves archéologiques*
- *Création d'un inventaire des collections informatisé*
- *Formation du personnel*

Réserve :

Le musée possède une réserve d'environ 150 m² attenante à la salle du musée munie d'un palan mobile pour le déplacement des blocs de pierre. Une autre réserve plus grande est située dans le village Champassak (ancien bâtiment UNESCO), que nous n'avons pu visiter.

Le FSP a financé la réorganisation des deux réserves ainsi que l'achat des outils, du matériel de levage, des tables et étagères pour le rangement des pièces.

Les dispositifs de stockage sont des rayonnages en métal et en bois ainsi que des tiroirs métalliques fermant à clé. Ces derniers s'avèrent inadaptés car trop profonds pour un rangement soigné des petits objets.

Le personnel local est confronté à la question de l'organisation des réserves. Elle nécessite la mise en place d'un système simple de localisation des oeuvres mis en relation avec la base de données de l'inventaire.

Enfin, le personnel signale la difficulté de la mauvaise tenue dans le temps de la numérotation d'inventaire inscrite sur les oeuvres elles-mêmes du fait de la chaleur.

Inventaire :

Un travail très important d'inventaire a été conduit dans le cadre du programme PRAL. Ces données ont été versées dans une base de données spécifique élaborée sous ACCESS par M. David Bazin, consultant pour le DPV en systèmes d'information.

Les formations reçues ont concerné notamment la gestion des nouvelles pièces (description, numérotation, rangement), le vocabulaire technique, la description des postures des statues anciennes.

Aujourd'hui, Mme Chanthiva KEOKANYA est chargée de poursuivre la saisie de l'inventaire par la création de nouvelles fiches. Elle possède une bonne compréhension du fonctionnement de la base et sait effectuer des requêtes à la demande.

Des menus déroulants permettent de renseigner les fiches en français et en lao. Cependant la partie descriptive de la fiche pose problème à l'opératrice qui ne maîtrise pas suffisamment le français pour décrire l'objet de manière détaillée. Elle craint de mal faire et s'abstient. C'est la raison avancée pour le retard constaté (6 mois) dans la réalisation des fiches. Du fait de cette difficulté, Mme Chanthiva KEOKANYA renseigne, en parallèle, manuellement en lao un cahier qui fait office de fichier d'inventaire.

Des photographies des œuvres sont également jointes aux fiches. Le personnel se plaint de leur mauvaise qualité du fait des appareils photos disponibles (...)

Conservation- restauration

Formation : Restauration des pièces avec expert du musée de Phnom Penh.

Le responsable du musée nous a fait part des acquis de la dernière formation reçue concernant les techniques de réassemblage des fragments de pierre (grès) par gougeonnage par tige inox. Néanmoins, faute d'outillage (perceuse) en état de marche, ces opérations ne se sont pas poursuivies au-delà de la formation. Le personnel justifie l'absence de mise en pratique ultérieure par un défaut d'outillage (perceuse cassée) et un manque de disponibilité au Laos des produits à utiliser (colles spécifiques par exemple) (réapprovisionnement tributaire des apports des formateurs semble-t-il).

Le refixage des fragments de parements de pierre a également fait l'objet d'une formation ainsi que le nettoyage des œuvres et leur numérotation.

Cependant, dans une organisation où l'initiative individuelle n'est pas valorisée, on constate que le personnel a peu d'incitation à entreprendre des restaurations même très simples, au contraire. On s'interroge donc sur la pertinence de ces formations qui ne sont pas suivies de mise en pratique.

Si la conservation et le stockage des objets en pierre ne posent pas de difficulté majeure du fait de la nature des pierres et leurs caractéristiques physiques, en revanche, la préservation des oeuvres en bois (75 pièces à l'inventaire) est immédiatement menacée du fait de la présence d'insectes xylophages notamment. Les conditions de conservation en réserve doivent être améliorées par un système de rangement spécifique aux objets en bois. Les objets en bois sont posés sur de simples étagères, parfois elles-mêmes en bois, favorisant la migration des insectes. Un traitement curatif-préventif, relativement facile du fait des dimensions modestes des objets, est à prévoir par un spécialiste. De même, les marionnettes du théâtre d'ombre (cuir, bois et autres supports) actuellement entreposées en vrac dans une caisse en bois non traitée, méritent une attention immédiate.

Aménagement paysager et touristique du site

(...) On notera l'importance et la qualité des publications qui ont abouti en 2012 :

- Guide du visiteur : Le *temple de la Montagne* de Francis Engelmann (français/anglais ; 179 pages) DPV 2012.
- *Vat-Phu, Collections du musée* par Christine Hawixbrock, DPV 2012.
- *Autour du Vat-Phu, de l'exploration à la recherche (1866-1957)*, textes réunis et présentés par Michel Lorrillard, DPV, EFEO 2012.

(...) Depuis la mise en concession, à une société privée, de la gestion des espaces extérieurs et l'accueil touristique, on observe un certain nombre d'évolutions:

- Entretien plus régulier des espaces verts et gestion des déchets générés par les touristes qui semblent donner satisfaction au DPV.
- Création d'un parking au nord de l'entrée avec la plantation d'arbres provenant de la route principale d'accès (terrassements conduits sans sondages archéologiques ?)
- Construction d'un bâtiment de sanitaires entre la sala et le nouveau parking
- Fermeture de l'entrée principale sur l'axe majeur pour privilégier l'entrée par le parking
- Réduction de l'espace de vente de produits et d'artisanat locaux et cantonnement dans un espace réduit de la sala au profit d'une cafétéria dans la partie centrale.

Ces modifications ont pour conséquence :

- Une fermeture permanente de la grille d'entrée principale dans l'axe majeur de la route.
- une banalisation de l'entrée du site en faisant obligatoirement transiter tous les visiteurs par le parking.
- un appauvrissement du paysagement de la route d'arrivée du fait de la suppression des arbres au profit du parking
- la marginalisation du musée qui se trouve de plus en plus éloigné du flux de visiteurs
- la disparition progressive de la valorisation de l'artisanat local au profit d'une cafétéria.

Urbanisme

Actions :

- *Etat des lieux relatif à la présence de fonds cartographiques, étude du contexte, présentation d'un schéma général d'aménagement pour la zone patrimoine mondial.*
- *Relevé du bâti et des typologies.*
- *Inventaire topographique.*
- *Constat sur l'état du droit de l'urbanisme et du Patrimoine culturel*
- *Inventaire général du patrimoine- mise en place d'une méthodologie, étude du patrimoine vernaculaire et de l'architecture traditionnelle.*

(...) Jean-Charles Castel, en tant que chef de projet a poursuivi le travail sur les questions d'urbanisme qui concernent la zone de protection, notamment sur les ruptures d'urbanisation, le paysage et les arbres remarquables, le réaménagement de l'ancien bâtiment UNESCO et ses abords en entrée de village et espace d'accueil.

Ces interventions et études au delà du monument du Vat-Phu lui même sont très importantes. Elles visent à amener une compréhension élargie du site comme un tout où le monument et son territoire sont indissociables et complémentaires. Elles conduisent le DPV à une vision étendue de son champ d'intervention aujourd'hui trop circonscrit à des enjeux strictement culturels de conservation et de présentation au public.

L'équipe technique des ingénieurs et architectes a clairement bénéficié des études auxquelles ils ont participés et sont demandeurs de la poursuite de formations. Les échanges avec d'autres universités et la collaboration avec d'autres étudiants a été une source de motivation supplémentaire.

Le travail présenté sur l'ancien bâtiment UNESCO et ses abords, même s'il doit encore être travaillé, montre des compétences, une envie de faire et des capacités d'initiative qu'il faut encourager et soutenir par des projets et des formations. Le projet de l'AFD devrait permettre d'aller dans ce sens.

L'utilisation de ces études et échanges universitaires à des fins de sensibilisation des villageois et de touristes aux enjeux de protection et de mise en valeur du territoire reste à mener.

II- Recommandations

Le programme FSP a permis au DPV de bénéficier de nombreuses expertises dans l'ensemble de ces domaines d'intervention et de progresser de manière déterminante. La structure en place est capable d'assurer au quotidien la gestion et l'ouverture du site au public avec, notamment, l'accueil du public du musée, le suivi des collections et la surveillance des différentes parties bâties du monument. Le patrimoine monumental a bénéficié du chantier-école du porche sud. La cellule technique (architectes et ingénieurs) a montré ses capacités de conception et coordination d'un chantier significatif et de le mener à bien avec l'assistance des chefs de projet.

Ces acquis demeurent fragiles essentiellement pour les raisons suivantes :

- Les incertitudes sur les financements du DPV.
- Les départs et changements d'affectation des personnels formés et une faible transmission des savoirs faire au sein du DPV qui ne permet pas de démultiplier le bénéfice des formations.
- Un faible niveau d'initiative individuelle qui freine souvent la mise en pratique des formations reçues et donc le maintien des savoirs.
- Les outils informatiques mis en place sont très tributaires d'une maintenance et d'une mise à jour régulière assurées par une personne extérieure sous contrat temporaire. Les seules compétences internes ne permettent pas d'assurer la pérennité des ces outils indispensables.

Le chef de projet a un rôle très important d'incitateur, de coordinateur et de facilitateur au côté du directeur du DPV.

Ensemble monumental du Vat Phu

- Nouveau chantier-école : L'ouverture d'un nouveau chantier-école apparaît indispensable pour maintenir et conforter les acquis constatés en matière de diagnostic, de conception et de réalisation d'un chantier. On peut envisager, sur le même quadrangle sud, un chantier de démontage-remontage du pignon sud-ouest qui présente un dévers très préoccupant avec un risque d'effondrement immédiat.
- Poursuivre la politique de confortation et de mise en sécurité des ruines engagée de longue date : cerclage, frettage, agrafage et étaitements lorsque nécessaire. Un renforcement des formations et des moyens d'action dans ces domaines d'intervention de base serait des plus utiles.
- Valorisation des travaux de restauration auprès des visiteurs : L'achèvement du chantier avec sécurisation du porche autorise à nouveau un accès aux visiteurs dans la première salle du quadrangle. Cette salle pourrait ainsi accueillir des expositions spécifiques retraçant les travaux de restauration avec les différents chantiers réalisés ou en cours. Chaque équipe internationale serait invitée à présenter et expliquer son travail aux visiteurs.

Noyau technique de base

Le groupe des ingénieurs et architectes ayant assuré le suivi du chantier-école du porche du quadrangle sud constitue le noyau technique sur lequel devra s'appuyer le développement à venir du DPV. Il possède à la fois des compétences techniques qui englobent l'usage des outils informatiques et également une ouverture d'esprit et une capacité d'initiative qui fait souvent défaut aux autres agents des différentes divisions. Dans le champ d'intervention actuel du DPV il y a, à l'évidence, une sous utilisation et une sous valorisation de leurs compétences.

Il y a de leur part un désir d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences. Une personne a participé cette année à la formation internationale dispensée par l'Ecole de Chaillot au Cambodge. Ceci est à encourager.

L'élargissement du champ d'intervention du DPV dans le domaine de l'urbanisme doit pouvoir profiter des compétences et du potentiel internes en les élargissant et les confortant par des formations appropriées.

Sécurité des visiteurs

Des questions de sécurité se posent notamment sur le circuit de visite emprunté par les touristes de plus en plus nombreux (...)

Escalier entre la première et la seconde terrasse :

- Mettre en place des étaitements pour soutenir les murs latéraux
- Cantonner le circuit visiteurs à la partie centrale de l'escalier (mise en place d'un balisage discret par un jeu de cordes).
- Etudier la restauration des murs latéraux et engager le chantier
- Limiter l'accès à toutes les parties instables des terrasses

Sanctuaire :

- Inspection des couronnements des murs, consolidations et purges si nécessaire.
- Mise en place d'une toiture protégeant l'ensemble de l'édifice.

Ensemble du site :

- Vérification périodique des étaitements à effectuer en même temps que la prise de mesure, recalage si nécessaire.

Formation :

Formation de l'équipe technique à intervenir en cas d'évolution constatée des désordres (périmètre de sécurité, mesures conservatoires, vérification et renforcement des étaitements...)

Plus largement, une réflexion globale est à mener sur les capacités d'accueil du site pour une fréquentation qui pourra atteindre 500 000 visiteurs d'ici quelques années. La conservation d'un circuit unique via l'axe central apparaît d'ores et déjà très difficile tant pour des considérations de sécurité que d'usure et de dégradation du monument lui-même par surfréquentation. La mise en place d'un circuit périphérique est une hypothèse qui mériterait d'être examinée.

Archéologie

Les questions archéologiques sont évidemment centrales pour la gestion durable du site de Vat-Phu et de sa zone de protection. Dans cette dernière, les menaces liées au développement des constructions et des bassins (baray) sont de plus en plus nombreuses. Le faible bilan du DVP en matière d'archéologie préventive sur le terrain et de capitalisation de données recueillies est à ce titre préoccupant.

Les actions à conduire sont de plusieurs ordres:

- Institutionnel : renforcer la coordination entre le DPV et les autres départements ministériels (Travaux publics, Tourisme, Agriculture et forêt). Renforcer le régime d'autorisation de travaux (outil juridique). Etendre les prérogatives du DPV en matière d'archéologie préventive.
- Formation : renforcer la formation en archéologie et plus spécifiquement pour les fouilles d'urgence et de sauvetage.
- Cartographie - enregistrement des données : création d'une carte archéologique sur laquelle sera systématiquement reporté l'ensemble des informations archéologiques. Mise en place d'une procédure d'enregistrement des données recueillies. Géolocalisation des fouilles.

- Pédagogique : sensibilisation des acteurs locaux, de la population et des touristes aux enjeux de la protection archéologique. Outils pédagogiques à développer en lien avec le musée.
- Technique : analyse des modes constructifs des habitations et leur évolution récente. Proposer des solutions, des alternatives techniques de mode de fondation moins impactant archéologiquement. Limiter les terrassements de création de baray (bassin)

Musée

Salle d'exposition

L'espace muséographique a fait l'objet, au cours du FSP, de beaucoup d'attention et la présentation d'ensemble est aujourd'hui satisfaisante. A présent, il doit pouvoir proposer au visiteur une vision élargie à l'ensemble de la zone protégée, dans une approche territoriale permettant une compréhension à la fois des enjeux locaux et régionaux du site.

- Achever la réalisation des cartels en 3 langues (lao, français, anglais).
- Améliorer la lisibilité et la présentation des panneaux explicatifs.
- Elargir l'approche pédagogique dans le sens d'un espace d'interprétation du site. L'exposition préparée sous l'égide de l'UNESCO peut en être le point de départ.
- Création d'un véritable espace d'accueil, d'information et d'orientation des visiteurs dans la salle en continuité du musée. Cet espace doit permettre aux visiteurs de recevoir toutes les informations pratiques avant la visite : histoire du site, histoire de l'art et architectures angkorienne et pré-angkorienne, importance du site à l'échelle locale et régionale, présentation des travaux de restauration en cours et à venir (dans la salle du quadrangle sud à nouveau accessible ?).

Restauration-conservation.

Il convient de distinguer les formations reçues en restauration et en conservation.

- Restauration :

Elles n'ont pas eu les résultats escomptés. Les Laotiens n'ont pas pris l'initiative de restauration une fois la formation reçue, à la fois par défaut d'initiative, de motivation et de matériels opérationnels et, sans doute, de peur de mal faire. Il semble plus efficace de faire faire les restaurations les plus urgentes par des intervenants spécialisés extérieurs.

- Conservation :

La priorité concerne les objets les plus fragiles, en bois et en cuir (silhouettes du théâtre d'ombres) notamment. Ils nécessitent des traitements curatifs et préventifs contre les insectes, les champignons et autres microorganismes. Des formations à ces techniques sont les plus utiles à ce stade et une mise en pratique par le personnel lao apparaît accessible.

Parallèlement, il y a la nécessité de permettre une mise en réserve différenciée suivant le type d'objets. Il convient d'offrir aux objets fragiles des vitrines ou des meubles de stockage adaptés, les isolant des agressions extérieures.

Inventaire

Le travail très important réalisé sur l'inventaire grâce à la base de données informatique mise en place par David Bazin est à poursuivre par un travail quotidien de saisie et l'appropriation complète de l'outil par le personnel du département du musée.

- Faciliter la saisie des fiches par l'élaboration d'une version entièrement lao en parallèle de la version française.
- Poursuivre l'élaboration du lexique descriptif en lao
- Réorganiser la réserve avec la mise en place d'un système de localisation des oeuvres.
- Ajouter dans le fichier d'inventaire informatique un code de localisation des oeuvres en réserve.

Aménagement paysager et touristique du site

En matière d'accueil du public et d'aménagement du site, le DPV doit pouvoir exercer davantage son autorité sur le délégataire de service pour contrôler ses initiatives et les orienter vers une meilleure mise en valeur du site dans le respect du patrimoine monumental et archéologique. Les principes directeurs pourraient être les suivants :

- Rétablissement de l'entrée principale dans l'axe royal
- Implantation du parking visiteurs à l'extérieur du site de Vat Phu de manière à en préserver l'intégrité. Des terrains non construits sont disponibles à proximité. Une étude archéologique préalable devrait garantir l'absence de vestiges archéologiques.
- Valorisation du musée par une meilleure identification signalétique, exposition de certaines œuvres extérieures devant le musée, recomposition de l'accès extérieur, suppression des ronds-points fleuris et des candélabres...
- Mise en valeur de l'axe principal par un suivi architectural des constructions, contrôle des publicités et replantation de part et d'autre de la route.
- Promotion d'artisanat local fortement affirmée
- Amélioration de la formation des guides (personnel du DPV) qui assurent la visite du site à la demande de groupes ou de touristes individuels.
- Réflexion globale sur les capacités d'accueil du public à moyen terme si la fréquentation augmente au même rythme (évolution notamment du circuit de visite).

Mise en valeur du Temple de Nang Sida et de l'ancienne route Khmer.

A environ 20mn de marche au sud du Vat-Phu , à proximité de l'ancienne route Khmer menant à Angkor, se trouve le Temple de Nang Sida. Aujourd'hui en très grande partie effondré, probablement suite à la poussée d'arbres qui s'y sont développés, le temple dégage un charme tout particulier lié à la fois à l'amoncellement impressionnant de blocs de pierre, à son cadre naturel, son isolement et à la légende de la fille du prince Kammatha qui s'y rattache.

Cependant, son accès est à peine signalé depuis le quadrangle sud et la piste en mauvais état ne permet pas aux minibus du site d'y accéder. Il y aurait là l'opportunité d'une remise en valeur de l'ancienne route d'Angkor à très forte valeur symbolique, tout en repositionnant le Vat-Phu à la place qu'il mérite dans la grande histoire régionale khmer.

(NB : Il convient d'être cependant très prudent car on signale que des mines ont été trouvées dans les environs).

Il est à signaler que le temple fait aujourd'hui l'objet d'un projet de restauration par une équipe coréenne qui souhaite bénéficier de l'expérience française.

Annexe 5

EXTRAIT DU RAPPORT D'EXPERTISE DE PIERRE PICHARD (EFEO) Sur la restauration du porche du palais sud (Janvier 2012)

Projet FSP 2005-75 Vat Phu-Champasak : mise en valeur du patrimoine
Chantier-école du quadrangle sud: reconstruction du porche nord

Rédigée en 2002, acceptée en 2005 par le Comité d'examen, la Fiche de prise en considération du projet prévoyait quatre secteurs d'activité : restauration, entretien, animation et gestion du site. Le programme a été réalisé de 2008 à 2012. Les activités d'entretien, d'animation et de gestion du site, organisées par Laurent Delfour, ont effectivement contribué à la prise de conscience locale de la valeur patrimoniale et touristique du site et à la formation du personnel affecté. Mais ces acquis ont perdu leur pertinence depuis qu'en septembre 2011 la gestion du site et l'accueil des visiteurs ont été concédés à une société privée.

Le chantier-école pour la restauration du porche du quadrangle sud avait le double objectif de former une équipe compétente pour la conservation architecturale et de restaurer une structure en partie ruinée et en état instable : l'affaissement du soubassement avait provoqué l'écroulement partiel des parties hautes, la rupture des linteaux et la chute complète du fronton extérieur. L'accès du bâtiment était condamné par les blocs tombés à l'intérieur et par le risque de nouveaux effondrements.

Le chantier-école a couvert toutes les étapes d'un programme de conservation architecturale, depuis le relevé du bâtiment et le diagnostic des mécanismes de déformation jusqu'à la définition et à la mise en œuvre du projet de confortation et de reconstruction. Il a concerné plusieurs architectes, ingénieurs, techniciens et dessinateurs laos.

L'opération maintenant terminée a permis d'ouvrir en toute sécurité le porche et la galerie principale aux visiteurs. La reconstruction des parties écroulées, le réassemblage et la repose des deux linteaux brisés et des deux frontons qui les surmontent ont restitué la lisibilité architecturale et l'intégrité structurelle de l'édifice. L'archivage des documents produits au cours des travaux (relevé architectural, dessins d'exécution, photographies précisément datées) doit être correctement assuré et sauvegardé en vue de toute intervention future.

L'équipe locale a acquis une réelle compétence dans la dépose et la reconstruction des parties instables, dans l'identification des pierres tombées au sol et leur réassemblage, dans la réparation des blocs brisés, dans la taille des pierres neuves pour remplacer les blocs disparus. Elle est maintenant à même de poursuivre les travaux sur d'autres secteurs, par exemple sur l'extrémité Est de la galerie, dont le fronton écroulé a été partiellement réassemblé au sol en 2005 à titre d'exercice. L'opération implique le démontage des travées d'angle des murs Sud et Nord. En revanche le soubassement ne montre aucun signe d'affaissement (un sondage en 2005 a confirmé la bonne tenue des fondations) et sa dépose semble inutile.

Ces travaux peuvent commencer immédiatement par l'enlèvement et le tri des pierres tombées à l'intérieur de la galerie et le relevé préparatoire pierre par pierre des pans de mur à déposer, y compris la porte et son linteau brisé au Sud, la dernière fenêtre au Nord. Le chantier impliquera la même démarche déjà mise en œuvre pour la restauration du porche, et le nécessaire recours à quelques fournitures importées de Thaïlande (goujons, agrafes et renforts en acier inoxydable par exemple).

Pierre Pichard, EFEO, novembre 2012